BnF Gallica

Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux...

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Nouveau Mercure galant : contenant tout ce qui s'est passé de curieux.... 1677-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

18701. Bis

H. Rés.

LE NOUVEAU
MERCURE
GALANT,

CONTENANT TOUT
ce qui s'eſt paſſé de curieux depuis le premier de Janvier, juſques au dernier Mars 1677.



BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

A PARIS,
Chez JEAN RIBOU, au Palais, dans la Salle Royale, à l'Image S. Loüis.

M. DC. LXXVII.
AVEC PRIVILEGE DV ROY.

8H26484 Rés

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 15. Fev. 1672. Signé, Par le Roy en son Conseil VILLET. Il est permis au Sieur. DAM. de faire imprimer, vendre & debiter par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir, un Livre intitulé LE MERCURE GALANT, en un ou plusieurs Volumes, pendant le temps de dix ans entiers, à compter du jour que chaque Volume sera achevé d'imprimer pour le premiere fois. Et defenses sont faites de contrefaire lesd. Volumes, à peine de six mille livres d'amende, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté le 27. Fevrier 1672.

Signé, D THIERRY, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le premier Avril 1677.

AU LECTEUR.

ON donnera un Tome du Mercure Galant, *le premier jour de chaque Mois ſans aucun retardement. On le vendra vingt ſols relié en Veau, & quinze relié en Parchemin.*

Ie n'aſſure pas que le Sonnet qui a paru ſous le nom de Monſieur Peliſſon, ſoit de luy.

TABLE DES MATIERES
contenuës en ce Volume.

Converſation ſur le ſujet du Mercure.

Sonnet par Echo & ſans aucune Rime.

Letre ſur tout ce qui a paru au Theatre François & Italien depuis le premier de Ianvier.

Vers de M. de Corneille l'aiſné, au Roy.

Placet du meſme, au Roy.

Bal de l'Inconnu.

Bals de Monſieur le Prince de Furſtemberg, & ſon Mariage avec Mademoiſelle de Ligny.

Bal de Monſieur de Chaſteauneuf, Conſeiller au Parlement.

Divertiſſemens donnez au Public par Monſieur Olier-Verneüil, Conſeiller au meſme Corps.

Avanture arrivée à Monſieur le Mar-

TABLE.

quis D. dans un Bal Bourgeois.

Bal chez M. de Menevillette.

Bal chez M. du Houſſet.

Bal chez M. Ranchain,

Mort de M. le Duc de Leſdiguieres.

Mort de M. le Comte de Ionſac.

Mort de M. le Marquis de Bade-Dourlach.

Mort de M. le Comte de Coſſé.

Mort de M. de Bridieu.

Mort de M. Poncet Archeveſque de Bourges.

Mort de M. l'Abbé de Montaigu.

Requeſte de l'Amour au Roy, ſur le bruit de ſon Départ pour l'Armée.

Mariage de Mademoiſelle de Mouchy, avec M. le Prince d'Izinghien.

Mariage de Monſieur le Prince d'Elbeuf, & de Mademoiſelle de Vivonne.

Mariage de M. le Marquis de Cavoye, & de Mademoiſelle Cologon.

Mariage de M. de Bercy, & de Mademoiſelle de Bretonvilliers.

Mariage de M. du Tillet, & de Mademoiſelle Brunet.

TABLE.

Sacre de M. l'Abbé d'Vrfé, Eveſque de Limoges.

Sacre de M. l'Abbé de Fieux, Eveſque de Toul.

Sacre de M. l'Abbé Matignon, Eveſque de Liſieux.

Le Roy choiſit M. l'Eveſque de Tules pour preſcher au Louvre.

Preſent de la Reyne à M. l'Archeveſque d'Ambrun, Eveſque de Mets.

Acte de Reſumpte *ſoûtenu par M. l'Abbé de Noailles.*

Reception de M. le Preſident de Meſmes en l'Academie Françoiſe, & tout ce qui s'y eſt paſſé.

Etabliſſemens de pluſieurs Academies de Sculpture & de Peinture en France.

Son Alteſſe Royale va chez M. Mignart, voir ſes beaux Ouvrages.

Madame la Grande Ducheſſe preſente à Leurs Majeſtez Madame la Ducheſſe de Bracciano.

M. de Breteüil eſt reçeu Lecteur du Roy.

Lettre en Vers d'une Amante à ſon

TABLE.

Amant, sur ce qu'il se preparoit à partir pour l'Armée.

Charge de Lieutenant des Gardes du Corps, donnée à M. du Repaire.

Gouvernement de l'Isle de Ré, donné à M. de Pierrepont.

Le Roy donne une Charge d'Enseigne des Gardes à M. de Batiment.

M. de Maulmont prend des Postes aux environs de S. Omer.

Mort de M. le Marquis de Genlis.

La Chasse donnée aux Espagnols par M. du Quesne, & M. le Marquis de Preüilly-d'Humieres.

Plusieurs Barques sont brûlées par Messieurs les Chevaliers Desgoustes, & de Noailles, & M. de S. André Montmejan.

Prise de la Cayenne par Monsieur le Comte d'Estrées.

Noms de tous les Officiers Generaux nommez cette année par le Roy.

Vers sur le Départ de Sa Majesté.

Siege de Valenciennes, contenant plusieurs Particularitez qui n'ont point

encore esté sçeuës, & les Noms de tous ceux qui se sont signalez, des Morts, des Blessez, & de ceux dont la Valeur a esté récompensée.

Prise de deux Forteresses, l'une en Allemagne par M. *le Comte de* Monclar, *& l'autre en Lorraine par* M. *de Revel.*

Défaite d'un Party commandé par le Baron de Mercy, *par* M. *le Chevalier de Renel.*

Feu d'Artifice chez M. *le Président de Pomereuïl.*

Monseigneur le Dauphin va à l'Observatoire.

Reception faite au Louvre à Monsieur le Cardinal d'Estrées.

Conversation qui sert de Conclusion à ce Volume.

Fin de la Table.

LE

NOUVEAU MERCURE GALANT.

IL s'estoit assemblé pour une Partie de Jeu chez une aimable Duchesse, & en attendant quelques Dames qui en devoient estre, comme les choses les plus importantes sont d'abord l'ordi-

naire sujet des Conversa-
tions, on mit sur le tapis les
Affaires de la Guerre ; & les
surprenantes fatigues qu'a
déja essuyées le Roy dans
ce commencement de
Campagne, ayant donné
lieu de parler des merveil-
leuses qualitez qui le ren-
dent le plus grand des
Hommes. Pour moy, dit
un des plus spirituels de
la Compagnie, je trouve
que ce que fait tous les
jours ce grand Monarque,
est tellement au dessus
de toutes sortes d'expres-

ſions, que l'entrepriſe de le loüer devroit faire peur à ceux-meſmes qui poſſedent l'Eloquence la plus vive: Il faudroit pour répondre dignement aux nobles idées qu'il nous donne, avoir l'Eſprit auſſi éclairé qu'il a l'Ame grande, & je doute qu'il y ait perſonne capable d'atteindre juſques là; outre qu'on s'eſt déja tellement épuiſé là deſſus, qu'on ne ſçauroit preſque plus rien dire qui ſoit nouveau, quoy que ſa gloire nous fourniſſe à toute-heure de

nouvelles matieres d'admiration; & c'eſt ce qu'il y a de ſurprenant, que nous ſoyons en quelque façon bornez dans nos manieres de parler, & qu'il ne le ſoit pas dans les grandes choſes qu'il execute. J'avouë, répondit une jeune Marquiſe, qu'il eſt bien difficile de loüer le Roy, ſans repeter quelque choſe de ce qui s'eſt déja dit à ſa gloire; mais on y peut donner un tour fin qui ne deſhonore pas tout-à-fait la richeſſe de la matiere, & c'eſt ce

qu'a trouvé fort ingenieu-
fement Monſieur Peliſſon,
dans le Sonnet que nous
avons depuis peu de luy. Il
eſt d'une nouveauté toute
particuliere, par Echo, &
ſans aucune Rime; mais
l'invention en eſt ſi heu-
reuſe, que peut-eſtre il vaut
bien les Sonnets les plus re-
guliers. Vous nous parlez
d'un Homme qui a fort peu
de ſemblables, dit la Du-
cheſſe chez qui la Conver-
ſation ſe faiſoit; & pour
perſuader du merite de
quelque Ouvrage, c'eſt aſ-

fez de dire que Monſieur Peliſſon en eſt l'Autheur: Mais voyons ce Sonnet, je vous prie, on m'en a déja parlé avec beaucoup d'eſtime, & je meurs d'envie de l'entendre. Volontiers, dit la Marquiſe, & il ne vous coûtera que la peine de m'écouter un moment.

SONNET PAR ECHO,

SANS RIME.

TOûjours au milieu du Sal- Estre,
pestre,
Percer par tout comme un L'air,
Eclair,
Ne se plaire qu'où la Trom- Pete,
pete,
De bon œil les Soldats qui font bien Voir.
leur devoir

Rencontrer par tout la Fortu- Vne.
ne,
Porter un faix de soins dont on Las,
verroit Atlas,
Et trouver les Vertus mesme dans Belles.
les Rebelles,
C'est ternir les Heros passez Assez!

C'eſt aux futurs ſervir d'e-
xemple, Ample.
Que par ce Conquerant vous eſtes
embellis, Lys!
Son Nom, quoy qu'éclatant bien
moins que ſa Perſonne, Sonne.

Chacun prendra de luy, charmé de
ſes Exploits, Loix.
Quiconque à le loüer, employer
Vers ou Proſe, Oſe.
Ignore qu'on y voit les plus brillans
Eſprits Pris.

Tout le monde rendit à ce nouveau genre de Sonnet la juſtice qui luy eſtoit deuë, & l'on admira ſur tout la juſteſſe avec laquelle les

mots qui ſervoient d'Echo entroient dans le ſens des Vers. Vous aviez raiſon de dire que l'invention en eſtoit heureuſe, reprit la Ducheſſe en regardant la Marquiſe; Mais ce que je trouve de fâcheux pour ces Jeux d'eſprit, & d'autres petites Pieces Galantes qui paroiſſent de temps en temps, c'eſt que tout cela ſe perd, faute de trouver quelqu'un aſſez zelé pour prendre le ſoin tous les ans de nous en donner un Recüeil. Sçavez-vous, Madame, repric

la Marquiſe, dans quel Livre ces petites Pieces dont vous me parlez auroient admirablement bien trouvé leur place pour eſtre conſervées: C'eſt dans le Mercure Galant, dont il y a quatre ou cinq ans qu'on nous donna ſix Volumes. Je m'étonne que cet Ouvrage ait eſté abandonné, car le deſſein en eſtoit agreable, & il plaiſoit tellement, qu'on m'a dit qu'il n'a pas eſté ſeulement imprimé dans la plus grande partie des Provinces de France, mais

auſſi dans les Païs Etrangers, où l'on ſe fait une joye de nos plus particulieres Nouvelles: Ce que je ſçay, c'eſt que tant de Gens en demandoient tous les jours la Suite, qu'il n'y a peut-eſtre point de Livre dont le ſuccés fut plus aſſuré. Je me ſuis étonné comme vous, repartit la Ducheſſe, de la diſcontinuation de cet Ouvrage; & quand j'en ay demandé la raiſon, quelqu'un m'a dit que l'Autheur avoit eu une longue Maladie, & des Affaires qui l'a-

voient empeſché d'y travailler; mais pour peu qu'il fut preſentement à luy-meſme, je luy conſeillerois fort de le reprendre, il eſt capable de beaucoup d'agrémens par la diverſité des Matieres, & c'eſt ce qui me fait dire qu'il n'y a point à douter qu'il ne réüſſit, le malheur de la plûpart des Livres n'arrivant que parce qu'il eſt impoſſible de choiſir un Sujet qui ſoit aſſez du gouſt de tout le monde, pour eſtre generalement approuvé; au lieu que n'y

ayant rien qui ne pût entrer en celuy-cy, chacun y trouveroit au moins par quelque Article dequoy satisfaire sa curiosité. On y parleroit de Guerre, d'Amour, de Mort, de Mariages, d'Abbayes, d'Eveschez: On assaisonneroit cela de quelque petite Nouvelle Galante, s'il arrivoit quelque chose d'extraordinaire qui pût estre tourné en Historiette, & l'on pourroit mesme nous donner quelque leger Examen de tous les Ouvrages d'Es-

prit qui se feroient. Mais vous ne songez pas, Mada-
me, interrompit le mesme qui avoit déja parlé, à quoy on s'exposeroit par l'Exa-
men que vous demandez? Les Autheurs ont une dé-
licatesse inconcevable sur ce Chapitre; & ils sont tel-
lement contens de tout ce qu'ils font, qu'on ne sçau-
roit trouver le moindre de-
faut dans leurs Livres, qu'ils ne fulminent aussi-tost con-
tre l'Ignorant qui les re-
prend. Je ne voudrois pas aussi, adjoûta la Duchesse,

que l'Autheur du Mercure Galant nous donna son sentiment particulier, il y auroit de la présomption à s'établir Juge dans une Cause où on pourroit dire en quelque sorte qu'il seroit Partie interessée ; car tous ceux qui se mellent d'écrire sont naturellement jaloux les uns des autres: Mais pourveu qu'il ne fit que recüeillir les sentimens du Public, je ne voy pas que Messieurs les Autheurs pûssent avoir rien à luy imputer, au contraire je croy

qu'ils luy seroient obligez, puis qu'ils recevroient la récompense de leur travail, parce qu'il feroit connoistre ce qu'il y auroit de beau dans leurs Ouvrages, & qu'ils apprendroient à se corriger pour d'autres de ce qu'ils sçauroient que le Public y auroit condamné. Pour moy, dit la jeune Marquise, si le Mercure Galant se continuoit, j'y demanderois un Article particulier pour les Modes, afin que j'y pûsse renvoyer quelques Amies de Provinces, qui

m'accablent continuellement de leurs Lettres, pour ſçavoir comment on s'habille, de quelles Etoffes on ſe ſert, & mille autres choſes qui regardent l'ajuſtement des Femmes. Les Etrangers y pouroient trouver leur compte, & je ne ſçay pas meſme ſi beaucoup de Perſonnes qui demeurent à Paris ne ſe ſerviroient pas volontiers des Avis qu'on leur donneroit là-deſſus. Je ſuis ravy, Meſdames, de vous voir dans ce ſentiment, dit alors un

Chevalier de Malthe qui avoit écouté toute cette Converſation ſans rien dire; l'Aurheur du Mercure Galant eſt de mes plus particuliers Amis, & je l'ay tellement preſſé par toutes les raiſons que vous venez d'aporter, qu'il s'eſt enfin reſolu de le pourſuivre: ainſi vous aurez bientoſt le premier Tome du Nouveau Mercure Galant, qu'il appelle Nouveau, à cauſe des ſix autres qu'il a déja fait imprimer, & dont celuy-cy ne ſera pas tout-à-fait la

suite, puis qu'il ne traitera que de ce qui s'est passé dans les trois premiers Mois de cette Année. Chacun ayant témoigné de la joye de cette nouvelle ; Je puis dire, adjoûta le Chevalier, que ce Livre sera pour tout le monde : Outre les choses curieuses dont on le remplira, & qui pourront servir de memoire à ceux qui travailleront un jour à l'Histoire de nostre Siecle, on n'y oublîra rien de ce que vous avez demandé; On y semera toutes les pe-

tires Pieces agreables qui auront cours dans le monde; On y parlera des Livres, des Sciences, des Modes, des Galanteries, du merite de ceux qui en ont; on fera connoistre en quoy ils excellent; & peut-estre qu'au bout de quelques années, il n'y aura pas une Personne considerable dont ceux qui auront tous les Volumes du Mercure ne puissent trouver l'Eloge, celuy de chaque Particulier pouvant donner lieu à s'étendre sur sa Famille. A l'égard du

beau Sexe, toutes celles que l'Esprit, & la Beauté rendent dignes qu'on les distingue des autres, y trouveront leur Portrait, & je ne desespere pas qu'avec le temps nous n'y apprenions les Galanteries des Cours Etrangeres, & de quel merite peuvent estre ceux qui y tiennent le premier Rang. Mais, dit quelqu'un, n'y a-t-il rien à craindre du costé de ceux qui ont le Privilege de la Gazette? car il faudra necessairement que le Mercure employe quelques uns

de leurs Articles. Vous faites bien de dire quelques-uns, répondit le Chevalier, car le nombre en fera petit. La Gazette ne parle, ny des Modes, ny des Affaires du Parnasse, qui jointes aux Pieces Galantes qui auront cours dans le monde, & qui seront en quelque réputation, rempliront presque tout le Mercure. Cela n'empeschera pas, poursuivit-il, qu'on ne se serve de quelque Article de Gazette; mais comme ce ne sera ja-

mais qu'apres qu'elle en aura parlé, & que ce que nous avons vendu, & dont nous avons reçeu l'argent n'eſt plus à nous, ces Meſſieurs n'auront aucun ſujet de ſe plaindre; mais ces Articles meſmes ne laiſſeront pas d'avoir quelque choſe de nouveau, puis qu'on y trouvera des particularitez que la Gazette ne peut expliquer à cauſe de la quantité de Nouvelles dont elle eſt remplie, & c'eſt à quoy le Mercure ſupléera, en faiſant voir l'O-

rigine de la plus grande partie des choſes dont il y ſera parlé. Ce qui doit ſatisfaire ſur tout les Curieux, c'eſt que l'Autheur qui n'en donna d'abord les premiers Volumes que dans des temps aſſez éloignez, en donnera un Tome immancablement, (ſi je puis m'expliquer ainſi) le premier jour de chaque Mois, & vous voyez par là que vous n'aurez pas encor longtemps à attendre celuy qui ſera le premier du Nouveau Mercure. Je voudrois,

reprit

reprit la Ducheſſe, que ſon Libraire me le voulut vendre dés aujourd'huy, car je meurs d'envie de voir ce qu'il dira de certaines Gens dont il ne ſe diſpenſera pas de parler. Puis que vous eſtes ſi curieuſe, répondit le Chevalier, voyez ſi vous pourez vous réſoudre à joüer une heure plus tard; car l'Autheur m'a confié toutes les Feüilles imprimées de ſon Livre, & il ne tiendra qu'à vous que je ne vous en faſſe la lecture. Toute la Compagnie joi-

gnit ſes prieres à celles que fit la Ducheſſe au Chevalier de leur vouloir donner ce divertiſſement, & il commença de cette ſorte.

Le Vendredy premier jour de l'An, les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne donnerent la premiere Repreſentation de la Phedre de Monſieur Racine; & le Dimanche ſuivant, ceux de la Troupe du Roy luy oppoſerent la Phedre de Monſieur Pradon. Je croy ne pouvoir mieux entretenir le Public, qu'en luy fai-

sant part d'une Lettre qui m'eſt tombée entre les mains, adreſſée à une Perſonne de qualité, par laquelle on luy rend compte non ſeulement de ces deux Pieces, mais de tout ce qui a paru ſur le Theatre François & Italien, depuis ce commencement de l'Année juſques à la fin du Carnaval.

*A MADAME la Marquise de***

PUis que vous souhaitez, Madame, que je vous mande des nouvelles de tout ce qui a paru de nouveau au Theatre depuis le premier de Janvier, je vous parleray d'abord des deux Phedres : Elles ont fait icy beaucoup de bruit, & j'ay peine à concevoir d'où vient qu'on

s'eſt aviſé d'en vouloir juger par comparaiſon de l'une à l'autre, puis qu'elles n'ont rien de commun que le nom des Perſonnages qu'on y fait entrer; car je tiens qu'il y a une fort grande diférence à faire, de Phedre amoureuſe du Fils de ſon Mary, & de Phedre qui aime ſeulement le Fils de celuy qu'elle n'a pas encor épouſé. Il eſt ſi naturel de préferer un jeune Prince à un Roy qui en eſt le Pere, que pour peindre la paſſion de l'une, on

n'a beſoin que de ſuivre le train ordinaire des choſes; c'eſt un Tableau dont les couleurs ſont faciles à trouver, & on n'eſt point embaraſſé ſur le choix des ombres qui le doivent adoucir: mais quand il faut repreſenter une Femme qui n'enviſageant ſon amour qu'avec horreur, oppoſe ſans ceſſe le nom de Belle-mere à celuy d'Amante, qui déteſte ſa paſſion, & ne laiſſe pas de s'y abandonner par la force de ſa deſtinée, qui voudroit ſe cacher à elle-

meſme ce qu'elle ſent, & ne ſoufre qu'on luy en arrache le ſecret que dans le temps où elle ſe voit preſte d'expirer; c'eſt ce qui demande l'adreſſe d'un grand Maiſtre; & ces choſes ſont tellement eſſentielles au Sujet d'Hippolyte, que c'eſt ne l'avoir pas traité, que d'avoir éloigné l'image de l'amour inceſtueux qu'il faloit neceſſairement faire paroiſtre. Ainſi, Madame, je ne voy point qu'on ait eu aucune raiſon d'examiner laquelle des deux Pie-

ces intéreſſe plus agreable-
ment l'Auditeur, puis qu'-
elles n'ont aucun raport
enſemble du coſté de la
principale matiere. Il eſt
vray qu'il n'y a pas la meſ-
me horreur dans le Sujet de
la Phedre du Fauxbourg
S. Germain; mais, comme
je vous ay déja dit, ce n'eſt
pas le veritable Sujet que
l'Autheur de cette derniere
a traité; & puis qu'il s'eſt
permis d'y changer ce qu'il
y avoit de plus eſſentiel, il
eſt d'autant plus reſponſa-
ble de tout ce qui a pû

blesser les délicats. Vous jugerez vous-mesme du reste par la lecture de ces deux Pieces qu'on acheve d'imprimer, & que je vous envoîray la Semaine prochaine. Je ne doy pas oublier de vous dire qu'on a fait revivre une Piece dont vous n'osiez dire il y a cinq ou six ans tout le bien que vous en pensiez, à cause de certaines choses qui blessoient la délicatesse des Scrupuleux : Elle en est à present tout-à-fait purgée, & au lieu qu'elle estoit en

Proſe, elle a eſté miſe en Vers d'une maniere qui a fait dire qu'elle n'a rien perdu des beautez de ſon Original, qui meſmes y en a fait trouver de nouvelles. Vous voyez bien que c'eſt du Feſtin de Pierre du fameux Moliere dont je vous parle. Il a eſté extraordinairement ſuivy pendant les ſix Repreſentations qui en ont eſté données; & il auroit eſté ſans-doute fort loin, ſi les Comédiens qui ſont plus religieux qu'on ne les veut faire croire, n'euſ-

ſentpas pris d'eux-meſmes la Publication du Jubilé pour un Ordre de fermer le Theatre. Le grand ſuccés de cette Piece eſt un effet de la prudence de Monſieur de Corneille le jeune, qui en a fait les Vers, & qui n'y a mis que des Scenes agreables en la place de celles qu'il en a retranchées. Il me ſouvient, Madame, que vous m'avez autrefois demandé pourquoy cette Piece s'appelloit le Feſtin de Pierre, n'y trouvant rien qui con-

vinſt parfaitement à ce tire. Vous aviez ſujet de ſoûtenir qu'il n'y avoit pas d'apparence que ce fut parce que le Commandeur tué par D. Juan ſe nommoit D. Pedre, ou D. Pierre. Un Cavalier qui a fait le Voyage d'Eſpagne, m'en apprit il y a quelques jours la veritable raiſon. C'eſt là qu'il prétend que cette Avanture ſoit arrivée, & on y voit encor (dit-il) les reſtes de la Statuë du Commandeur; mais cela ne conclud pas qu'il ſoit vray

que cette Statuë ait remué la teſte, & qu'elle ait eſté ſe mettre à table chez le D. Juan de la Comédie, comme on l'aſſure en Eſpagne. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Eſpagnols ſont les premiers qui ont mis ce Sujet ſur le Theatre, & que Tirſo de Molina qui l'a traité, l'a intitulé, *El Combidado de Piedra*, ce qui a eſté malrendu en noſtre Langue par *Le Feſtin de Pierre*; ces paroles ne ſignifiant rien autre choſe que *le Convié de*

Pierre, c'eſt à dire la Statuë de marbre conviée à un Repas. Apres vous avoir parlé des Eſpagnols, je doy vous dire deux mots des Italiens: Ils nous ont donné cet Hyver trente Repreſentations d'une fort agreable Comédie, qui a pour titre, Scaramouche & Arlequin, Juifs errans de Babylone: Elle eſt de l'invention de Monſieur de S... Autheur des Trompeurs trompez. Elle a non ſeulement fait rire le Peuple, mais elle a attiré

en foule toute la Cour, qui
sembloit ne se pouvoir las-
ser de s'y venir divertir. Je
croy qu'on ne peut rien
dire de plus avantageux
pour cette Piece: Elle finit
par un Recit qu'Arlequin
fait d'une maniere si agrea-
ble & si divertissante, que
tous ceux qui l'ont oüy
sont demeurez d'accord
que ce n'est pas sans raison
que ce merveilleux Acteur
attire tous les jours tant de
monde au Theatre Italien.
Il ne me reste plus qu'à
vous parler de celuy qu'on

a nouvellement ouvert au Marais, dont les Acteurs ſont appellez Banboches. Ce mot eſt dans la bouche de bien des Gens qui n'en ſçavent pas l'origine. Banboche eſt le nom d'un fameux Peintre qui ne faiſoit que de petites Figures que les Curieux appelloient des Banboches; & il fut donné depuis indiféremment à toutes les petites Figures de quelque Peintre qu'elles fuſſent. Je n'ay encor rien à vous dire de celles du Marais; mais

peut-estre que si on les laissoit croistre, elles feroient parler d'elles : elles se sont déja perfectionnées, elles ne dançent pas mal, mais elles chantent trop haut pour pouvoir chanter bien longtemps ; & si on devient considérable quand on commence à se faire craindre, il faut qu'elles ayent plus de merite que le Peuple de Paris ne leur en a crû : mais tout fait ombrage à qui veut regner seul ; cependant il est tres-certain que lors qu'on tra-

vaille trop ouvertement à détruire de méchantes choſes, on les fait toûjours réüſſir.

L'Opéra eſtant en France ſur le pied de la Comédie, & les ſuccés de tous ceux qu'on nous donne de nouveaux, n'eſtans grands que ſelon qu'ils ont plus ou moins de beautez, je ne doy pas oublier de vous dire qu'Iſis Opéra nouveau a eſté repreſenté à S. Germain pendant une partie du Carnaval. Si cet Ouvrage merite quelque gloire, elle eſt

deuë à Monſieur Quinaut.
Le Sujet & les Vers de cette Tragédie ſont dignes de cet illuſtre Autheur, & ne luy ont point fait perdre la réputation qu'il s'eſt acquiſe. Monſieur de Lully en a fait la Muſique; il ne peut étre comparé à perſonne, puis qu'il eſt le ſeul dont on en voit aujourd'huy en France. Je ne parle point de la beauté de ce dernier Ouvrage de ſa compoſition; ſon génie eſt ſi connu, qu'il a fait oublier celuy de tous les autres; je m'arreſte à

ce que la Cour en a dit. Elle eſt ſi éclairée, que je ſuis perſuadé que perſonne ne doit appeller de ſon jugement. Le grand nombre d'Inſtrumens touchez par les meilleurs Maiſtres de France, a fait trouver des beautez dans la ſymphonie de cet Opéra, & il eſt impoſſible que tant d'Inſtrumens entre les mains de tant d'excellens Hommes ne produiſent pas toûjours cet effet. Les Habits ont eſté trouvez admirables, ſoit pour ce qui regarde la

richeſſe, ſoit pour ce qui regarde l'invention, & ils ont fait un des plus beaux ornemens de ce Spéctacle. Monſieur Berain qui poſſede preſentement la Charge de feu Monſieur Jeſſay Deſſignateur du Roy, en avoit donné les deſſeins, ainſi que des Coëffures. Les Habits des Opéra de Theſée & d'Atis ſont auſſi de ſon invention. Meſſieurs Beauchamps & Doliver, qui qui depuis pluſieurs années font toutes les Entrées des Balets du Roy, ont travaillé

à leur ordinaire pour ce dernier, c'eſt à dire tres-bien. Les beautez de cet Opera n'ont point fait perdre au Roy & à toute la Cour le ſouvenir des inimitables Tragédies de M. de Corneille l'aîné, qui furent repreſentées à Verſailles pendant l'Automne dernier. Je vous envoye la Copie que vous m'avez demandée des Vers que fit cet illuſtre Autheur pour en remercier Sa Majeſté. Je ſuis, Madame, &c.

AU ROY.

EST-il vray, Grand Monarque,
& puis-je me vanter,
Que tu prennes plaisir à me ressuf-
citer?
Qu'au bout de quarante ans, Cin-
na, Pompée, Horace,
Reviennent à la mode & retrou-
vent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes
jeunes Rivaux,
N'oste point le vieux lustre à mes
premiers travaux?
Acheve, les derniers n'ont rien qui
dégenere,
Rien qui les fasse croire Enfans
d'un autre Pere;

Ce ſont des malheureux étouffez au
Berceau,
Qu'un ſeul de tes regards tireroit
du tombeau.
DéjaSertorius, Oedipe, Rodogune,
Sont remis par ton choix dans toute
leur fortune,
Et ce choix montreroit qu'Othon
& Surena
Ne ſont pas des Cadets indignes
de Cinna.
Le Peuple, je l'avouë & la Cour
les dégradent,
l'affoiblis, ou du moins ils ſe le per-
ſuadent,
Pour bien écrire encore, j'ay trop
longtemps écrit,
Et les rides du front paſſent juſqu'à
l'Eſprit;
Mais contre un tel abus, que j'au-
rois de ſuffrages,

Si tu donnois le tien à mes derniers
Ouvrages!
Que de cette bonté l'impérieuse loy
Rameneroit bientoſt & Peuple &
Cour vers moy!
Tel Sophocle à cent ans charmoit
encor Athenes,
Tel boüillonnoit encor ſon vieux
ſang dans ſes veines,
Diroient-ils à l'envy, lors qu'Oe-
dipe aux abois,
De cent Peuples pour luy gagna
toutes les voix.
Ie n'iray pas ſi loin, & ſi mes
quinze luſtres
Font encor quelque peine aux Mo-
dernes illuſtres,
S'il en eſt de fâcheux juſqu'à s'en
chagriner,
Ie n'auray pas longtemps à les im-
portuner;

Quoy que je m'en promette, ils n'en
ont rien à craindre,
C'eſt le dernier éclat d'un feu preſt
à s'éteindre,
Sur le point d'expirer il taſche d'é-
bloüir,
Et ne frape les yeux que pour s'é-
vanoüir:
Souffre, quoy qu'il en ſoit, que mon
ame ravie,
Te cõſacre le peuqui me reſte devie,
Ie ſers depuis douze ans, mais c'eſt
par d'autres bras
Que je verſe pour toy du ſang dans
les Combats:
I'en pleure encor un Fils, & trem-
bleray pour l'autre,
Tant que Mars troublera ton re-
pos & le noſtre,
Mes frayeurs ceſſeront enfin par
cette Paix,

Qui fait de tant d'Eſtats les plus
ardens ſoubaits:
Cependant s'il eſt vray que mon
zele te plaiſe,
SIRE, *un bon mot, de grace, au*
Pere de la Chaiſe.

Ces Vers, dit la Ducheſſe en intérompant la lecture du Chevalier, ſont d'une netteté admirable, & je préfere de beaucoup ces ſortes d'expreſſions faciles & naturelles, au ſtile pompeux qui approche fort du galimatias. Je ſuis de voſtre ſentiment, reprit la Marquiſe, mais j'avouë que je

n'entens point les deux derniers Vers qu'on nous vient de dire, n'y trouvant aucune liaiſon avec ceux qui les précedent. Vous n'avez donc pas veu, luy dit une Dame qui eſtoit aupres d'elle, un Placet que Monſieur de Corneille preſenta au Roy il y a quelques mois, & dont tant de Gens prirent copie? Je vay vous le dire, afin qu'il ſerve d'explication à ce que vous n'entendez pas. Quoy qu'il n'y ait point de penſées, il y a je-ne-ſçay-quoy d'aiſé

qui l'a fait estimer de tout le monde.

PLACET AU ROY.

PLaise au Royne plus oublier
Qu'il m'a depuis quatre ans promis un Benefice,
Et qu'il avoit chargé le feu Pere Ferrier
De choisir un moment propice,
Qui pût me donner lieu de l'en remercier.
Le Pere est mort, mais j'ose croire
Que si toûjours Sa Majesté
Avoit pour moy mesme bonté,
Le Pere de la Chaise auroit plus de memoire,

Et le feroit mieux souvenir
Qu'un Grand Roy ne promet que
ce qu'il veut tenir.

J'avois déja veu ce Placet, dit la Ducheſſe, & je voudrois que Monſieur le Chevalier le donnaſt à ſon Amy pour le mettre dans ſon Mercure, car le grand Corneille ſera toûjours inimitable, & les moindres choſes de luy ſont à conſerver. Le Chevalier s'eſtant chargé de ce qu'on ſouhaitoit, continua de lire ce qui ſuit.

Les Bals eſtans les divertiſſemens qui ſuivent ordi-

nairement la Comédie, je croy qu'ils peuvent icy tenir leur place. Je ne parleray pas de tous ceux qui meriteroient qu'on en dit quelque choſe, parce que n'ayant pas encor deſſein de pourſuivre le Mercure dans les temps qu'ils ſe ſont donnez, je n'ay pas pris tous les ſoins neceſſaires pour ſçavoir ce qu'il en faudroit dire; c'eſt pourquoy je me contenteray de parler des ſuivans.

On ne voit guéres regner la Galanterie dans les

Etats où il y a de grandes gnerres qui occupent seuls les Cavaliers, à qui il ne reste point de temps à donner aux Dames : mais la France est un Royaume bien diférent des autres, & la Noblesse n'y devient pas farouche, pour estre une partie de l'année dans les Armées parmy les horreurs que causent les incendies, les desordres, les violences, & le sang. Nos braves François ne regardent pas aussi la guerre comme un mestier, mais comme un

chemin ſeulement par où l'on s'éleve, & par où l'on peut acquerir de la gloire; ce qui fait qu'ils ne s'accoûtument point au carnage, & qu'ils paroiſſent toûjours polis, civils & galants, quand ils ont le loiſir de l'eſtre: On en a veu des marques ce Carnaval dernier, qui a produit des avantures agreables; & l'on a bien connu que nos jeunes Héros ſurpaſſent, quand ils ſe veulent meſler de galanterie, tous ceux que les Faiſeurs de Romans leur

ont voulu donner pour mo-
dele. Il y a eu pendant plu-
ſieurs Semaines dans la Ruë
de Richelieu un Bal ma-
gnifique dans une Maiſon
particuliere, que la diſcre-
tion d'un Cavalier faiſoit
changer tous les jours de
Maiſtre, pour empeſcher
qu'on ne découvrit la Dame
qui eſtoit l'objet de ſes
ſoins. On a remarqué ſeu-
lement que la Salle ne s'é-
clairoit qu'au moment qu'-
une Perſonne d'une taille
admirable & veſtuë d'une
maniere auſſi galante que

magnifique, y paroissoit avec les Compagnes qu'elle choisissoit pour mener à ceste Feste où le Cavalier venoit peu apres toûjours avec un Habit nouveau, & toûjours avec un air, une propreté, & une magnificence, qui ont fait croire qu'il n'estoit pas un Homme ordinaire. Les Spécta-teurs que le bruit de ce Bal & d'un grand nombre d'excellens Violons y attiroit, admiroient ces deux Amans quand ils dançoient; on ne pouvoit s'en acqui-

ter avec plus de grace, & ils intéreſſoient tout le monde dans leurs affaires par le plaiſir qu'ils donnoient à les voir. On remarquoit ſur toutes choſes un chagrin cruel dans les yeux du Cavalier (ce que le Maſque n'empeſchoit pas de diſtinguer) quand la Dame eſtoit obligée de dancer avec un autre; & quand il ne pouvoit ſe défendre d'en faire autant, il dançoit luy-meſme d'un air ſi mélancolique, & avec tant de langueur, qu'il ſe

faiſoit plaindre de tout le monde, & faiſoit ſouhaiter qu'à la fin du Bal, & apres un magnifique Régale qui accompagnoit toûjours de ſemblables Feſtes, il ſe pût voir ſeul avec ſa Maiſtreſſe ſans eſtre éclairé de ces Gens fâcheux qui troublent toûjours de pareilles avantures. On a ſur tout admiré la grande précaution du Galant pour cacher l'Autheur de ces Divertiſſemens myſterieux, afin d'empeſcher qu'on ne parlaſt peu favorablement de

la Dame à qui il prenoit soin de plaire.

Monsieur le Prince de Furstemberg, Neveu de Monsieur l'Evesque de Strasbourg, a pareillement donné plusieurs fois le Bal pendant les derniers jours du Carnaval; & quoy qu'il n'ait pas paru tant de mystere dans les grands Divertissemens qu'il a donnez, ils n'ont pas laissé d'estre accompagnez de toute la galanterie, & de toute la magnificence imaginable. Leurs Altesses Royales s'y

ſont trouvées avec un nombre infiny de Perſonnes de la plus haute Qualité. L'éclat, le grand air, & la bonne mine de Monſieur le Prince de Furſtemberg, y ont toûjours eſté remarquez : auſſi faut il avoüer que ce n'eſt pas ſans raiſon que tout le monde demeure d'accord que ce Prince eſt parfaitement bien fait. Il a depuis peu épouſé Mademoiſelle de Ligny, Niéce de Monſieur l'Eveſque de Meaux : elle eſt alliée de vingt-deux Familles des

plus illustres du Royaume; elle a de l'esprit infinîment, le teint admirable, & jouë tout-à-fait bien du Claveſſin.

Les Gens de guerre ne ſont pas les ſeuls qui faſſent gloire de n'eſtre point ſauvages, quand la complaiſance qu'on doit au beau Sexe les engage à eſtre galans. Ceux que l'employ de la Robe attache continuellement à des occupations deſagreables pour les intéreſts des autres, ne s'en laiſſent pas

tellement posseder l'esprit, qu'ils ne conservent dans l'occasion toute la politesse qu'inspire l'air du grand monde; c'est un caractere qui ne s'efface pas aisément; & Monsieur de Châteauneuf qui a quitté les Etats de Savoye pour se venir faire Conseiller au Parlement de Paris, l'a fait assez connoistre par la Feste qu'il a donnée chez luy un des derniers jours du Carnaval. Il est Petit-Fils de ce fameux President de Castagniere, dont la répu-

tation par les grandes Affaires qui luy ont passé entre les mains à Chamberry, s'est répanduë en France avec tant de gloire pour luy, & Monsieur de Châteauneuf la soûtient si avantageusement par toute l'intégrité qu'un Juge tres-éclairé peut faire paroistre, qu'elle luy a fait meriter la confiance de Madame Royale, qui l'employe en cette Cour dans toutes les choses où elle peut avoir quelque intéreſt. C'est ce qui a porté Madame la

Princesse de Carignan à luy vouloir faire le mesme honneur qu'elle a fait à tous ceux de sa Famille, en les allant surprendre chez eux, pour ne les pas engager à une Reception préparée. Monsieur de Châteauneuf en fut averty si tard, qu'il eut à peine le temps de donner les ordres necessaires pour le Souper, qui ne laissa pas d'estre servy avec une propreté admirable. Madame de Carignan y mena Madame la Princesse de Bade, Monsieur

l'Eveſque de Straſbourg, le Prince Philippe, le Chevalier de Carignan, le Prince & la Princeſſe de Furſtemberg, avec l'Envoyé de Bavieres, & Madame ſa Femme, qui tous ne pûrent aſſez loüer la magnificence de ce Repas. Apres le Souper on commença le Bal, qui fut donné à Meſdemoiſelles de Soiſſons avec tant d'ordre dans les Salles, ſoit pour la quantité de lumieres, ſoit pour tout ce qui pouvoit empeſcher la confuſion, qu'on peut dire

qu'il n'y manquoit rien. Monſieur & Madame y vinrent en Maſque, ainſi que Madame la Comteſſe de Soiſſons ; & tout le monde convint que de longtemps il n'y avoit eu aucune Feſte ſi digne des Illuſtres Perſonnes à qui elle ſe donnoit.

Si tous ces Divertiſſemens ont fait du bruit; ceux que Monſieur de Verneüil Conſeiller au Parlement, a donnez libéralement au Public pendant tout le Carnaval, n'ont pas

moins fait d'éclat. Tout Paris a parlé de sa magnificence & de sa generosité. On representoit chez luy deux ou trois fois la Semaine, une Comédie dont les Intermedes estoient remplis de Balets & de Chansons. Les Entrées estoient admirables, & composées par M. des Brosses, c'est tout dire. Les Paroles qu'on chantoit, partoient de la veine de M. de Verneüil, & plusieurs les croyoient de M. Quinaut ou de M. de Frontiniere,

qui ſont les deux plus fameux Autheurs que nous ayons pour ces ſortes d'Ouvrages. Elles eſtoient miſes en Muſique par le Sieur l'Aloüette, qui battoit la Meſure à l'Opéra. Comme il eſtoit à M. de Lully, & qu'il a copié ſes Airs pendant pluſieurs années, ceux qu'il compoſe ont tant de raport avec ceux de ce grand Maiſtre, qu'on voit bien qu'il a étudié ſous luy. L'Ecole eſt bonne, mais il n'eſt pas temps de faire voir tout

ce qu'on y a appris.

Je croy qu'en parlant des Divertiſſemens publics, je pourois dire quelque choſe des Avantures que le hazard y a fait quelquefois naiſtre : mais comme je n'ay parlé que de tres-peu de Bals, je me contenteray de dire que le ſoir de Careſme-prenant M. le Marquis d'Eſtrades étant déguiſé avec une Cappe (la plûpart des Hommes s'eſtant ainſi maſquez ce Carnaval) eut une avanture toute différente de celles où la Galanterie

lanterie a la meilleure part.

Ce Marquis estant entré pour attendre un de ses Amis dans une Assemblée qui ne pouvoit attirer le monde que par le bruit des Violons, il y fut insulté par quelques Gens inconnus, qui se dirent apres Officiers d'un Regiment d'Infanterie. Comme il se trouvoit seul & sans armes, il leur parla d'abord fort honnestement; ils ne laisserent pas de continuer à le pousser de sorte, qu'il fut obligé de se faire connoistre à

un jeune Cavalier nommé M. de Malou, l'un des Ecuyers de Madame la Princesse de Carignan, qui estoit dans cette Assemblée avec M. le Chevalier de Carignan, & deux Dames. Ce Gentilhomme ayant reconnu le Marquis, fut aussitost à son secours; & s'estant d'abord saisi de l'Epée de celuy qui le pressoit davantage, il le poussa si vigoureusement, qu'il l'obligea sur le champ à faire satisfaction de l'insulte qu'il avoit faite à la veuë de plu-

ſieurs de ſes Camarades, qui furent ſurpris de la hardieſſe & de la vigueur de ce jeune Gentilhomme: mais comme il fut obligé de ſuivre les Dames & le jeune Prince qu'il accompagnoit, & qu'il vit bien que s'il laiſſoit le Marquis d'Eſtrades, il ſeroit en danger quand il ſeroit ſeul, ſans armes, & ſans perſonne qui le connut, il l'obligea à ſortir avec luy, & à attendre ſon Amy dans ſon Carroſſe; à quoy il eut beaucoup de peine à ſe réſoudre, parce qu'il pa-

roiſſoit qu'il y eut de la foi-
bleſſe : mais M. de Malou
l'emporta par ſes prieres,
& par ſes raiſons, qui luy
firent voir une neceſſité
abſoluë d'en uſer ainſy.

Je croyois avoir finy l'Article des Bals, mais je ne me puis empeſcher de parler encor de trois ; ils ont fait tant de bruit, qu'ils méritent bien de trouver icy leur place.

L'Aſſemblée qui ſe trouva à celuy qui ſe fit chez Monſieur de Mannevilette Secretaire des Comman-

demens de Monſieur, fut grande ; Leurs Alteſſes Royales y furent en Maſque, & jamais Bal n'en a eſté ſi remply que le fut celuy-là. Il ne faut pas s'étonner de ce concours ; comme on ſçait qu'il y en a tous les ans dans le meſme lieu, que rien n'y manque, & que tout y eſt magnifique, chacun y court avec empreſſement.

Monſieur du Houſſet Chancelier de Monſieur, en a auſſi donné un à Mademoiſelle de Valois, ſe-

conde Fille de Son Alteſſe Royale, qui y dança avec une grace admirable. Toute la Jeuneſſe de la premiere Qualité, & à peu pres de ſon âge, s'y trouva. On ne vit jamais rien de ſi brillant; & Madame la Marquiſe de Nangis, Fille de Madame la Mareſchale de Rochefort, âgée de treize ans, fit par ce Bal ſon entrée dans le Monde: elle y parut avec beaucoup d'éclat, & elle eſtoit miſe d'un ſi bon air, que la maniere dont elle eſtoit parée ne

fut pas moins remarquée que la richeſſe de tout ce qui ſervoit à ſon ajuſtement. On a peu veu de Perſonnes de ſon âge avoir autant d'eſprit, & elle charme tous ceux qui ont le bonheur de l'entretenir.

Jamais la propreté, le bon ordre, & la magnificence, n'ont plus paru enſemble, qu'ils firent au Bal qui a eſté donné chez Monſieur Ranchain; La Compagnie eſtoit belle & bien choiſie, rien n'y manquoit, on n'y ſouhaitoit

rien, & l'on peut dire que c'eſtoit un Bal de bon goût.

Il n'eſt pas toûjours temps de rire, & apres les Bals & les Divertiſſemens, il faut quelquefois ſonger à des choſes plus ſérieuſes. Diſons donc que la mort de Monſieur le Duc de Leſdiguieres, Gouverneur de Dauphiné, a fait paſſer ce Nom illuſtre, ainſi que ſes grands Biens & ſes Gouvernemens, à Monſieur le Comte de Saulx ſon Fils, digne Heritier du Grand

Connestable de Lesdiguieres, & du Mareschal de Créquy, ses Grands-Peres.

La Mort n'attaque pas seulement ceux qui ont vescu longtemps, puis que Monsieur le Comte de Jonsac a suivy Monsieur le Duc de Lesdiguieres; il avoit de la qualité, il estoit brave, & faisoit connoistre par son Esprit que la valeur n'est pas toûjours le seul partage des Gens de guerre; il aimoit les Vers, & il en faisoit fort agreablement. La Mort qui ne l'a pas é-

pargné, a auſſi oſté aux Allemans Monſieur le Marquis de Bade-Dourlach, General des Cercles de l'Empire. Jamais Homme n'a tant aimé que ce Prince à faire grand feu, & l'on peut dire que par tout où il eſtoit, le Canon ſe faiſoit entendre ; cependant il n'en a point trouvé qui pûſſent le garantir de la mort. Elle a auſſi pris Monſieur le Comte de Coſſé ; il eſtoit Lieutenant General des Armées du Roy, Grand Pannetier de

France, & Chevalier des Ordres de Sa Majesté, qu'il a tres-bien servie tant qu'il a eu de la santé. Il estoit de la Maison de Brissac, & pour faire son Eloge en peu de mots, on peut dire qu'il estoit tres-galant Homme.

Monsieur de Bridieu, Lieutenant General des Armées du Roy, & Gouverneur de Guise, a fait place, aussi-bien que quelques-uns de ces Messieurs, aux nouveaux Lieutenans Generaux que Sa Majesté

vient de faire. C'eſtoit un Homme de bonne mine, qui avoit ſervy longtemps, & qui s'eſtoit acquis beaucoup de gloire en défendant Guiſe avec tant de prudence & de valeur, que les Ennemis furent contraints de lever le Siege. Il avoit ſervy Monſieur de Guiſe dans ſon Combat contre Monſieur d'Andelot, & il a toûjours eſté fort conſideré de tous les Princes de cette Maiſon.

Monſieur l'Archevеſque de Bourges, Frere de

Monſieur Poncet Conſeil-
ler d'Etat, quoy que Do-
cteur de Sorbonne, & d'une
Famille toute pleine d'eſ-
prit, n'a pû ſe défendre
d'accompagner ces Guer-
riers; & ſa Science n'a pas
eu plus de pouvoir que leur
Epée, pour l'empeſcher de
les ſuivre.

Monſieur l'Abbé de
Montaigu, Milord d'An-
gleterre, mourut auſſi ces
jours paſſez: Il a eſté em-
ployé dans pluſieurs Négo-
tiations importantes pen-
dant la vie du feu Roy ſon

Maiſtre, & du Duc de Bu-
quinquan ſon Favory; &
apres avoir pris le Party de
l'Egliſe, & eſtre retourné
en Angleterre apres la
mort du feu Roy, pour y
travailler au rétabliſſement
de la Religion, il fut arreſté
& mis dans la Tour de Lon-
dres, d'où il ſortit par l'en-
tremiſe de la feuë Reyne
Mere de France. Il a pen-
dant toute ſa vie fait des
actions continuelles de pie-
té, & des charitez ſans nom-
bre. Apres avoir perdu la
Reyne Mere de France ſa

Protectrice, il perdit encor la Reyne Mere d'Angleterre, dont il estoit Grand Aumônier. La Fortune joignit à cette perte celle de feuë Madame, dont il estoit Premier Aumônier, & luy fit perdre en mesme temps un Frere qui luy estoit cher, mais dont la mort le toucha d'autant plus, qu'il estoit encor envelopé dans les nuages de l'Heresie. L'argent qu'il reçeut de sa Charge de Premier Aumônier de Madame, qu'il vendit lors que Monsieur se fut

remarié une seconde fois, fut employé à la Fondation d'un Convent de Religieuses Angloises à Pontoise. Il se retira quelque temps apres dans les Incurables, où il vivoit avec les Administrateurs de cet Hôpital dans une pieté exemplaire, pour avoir la consolation de mourir parmy les Pauvres.

Rien n'ayant tant de charmes que la diversité, nous devons passer d'une matiere aussi triste que celle dont nous venons de

parler, à une plus divertiſ-
ſante; & je croy que nous
ne le pouvons faire plus
agreablement, que par la
Piece qui ſuit, puis qu'il y a
déja quelque temps qu'elle
fait du bruit dans les plus
belles Ruelles de Paris.

REQUESTE DE L'AMOUR, AU ROY.

Sur le bruit de son Départ pour l'Armée.

QVe me dit-on de tous costez?
Est-ce pour me faire querelle?
De mille Amans qu'unit l'ardeur la plus fidelle,
Par mon ordre les vœux sont prests d'estre acceptez;
Et sans attendre icy que la Saison nouvelle

Dans le Champ de Mars vous
rappelle,
Tout-à-coup, Grand Roy, vous
partez?

On ſçait que s'agiſſant d'attaquer
une Place,
Il n'eſt rien qui vous puiſſe arreſter
un moment,
Et que lors qu'aux Soldats vous
allez fierement
Par voſtre exemple inſpirer de
l'audace,
Vous eſtes dans voſtre élement;
Mais qui fait tout trembler, à loiſir
ſe délaſſe,
Et vous pouvez devant envoyer la
menace,
Sans la ſuivre ſi promptement.

A peine vos Guerriers dont la

Gloire dispose
Sous la faveur de vostre appuy,
(Car la Gloire & Vous aujourd'huy
Ce n'est plus qu'une mesme chose)
A peine aupres de moy ces Guerriers de retour,
Commencent d'esperer la douceur d'un beau jour,
Que l'ardeur de vous suivre à mes soins les arrache.
En vain en les flatant je tasche d'obtenir
Que l'amour du repos à moy seul les attache,
Si vous partez aucun d'eux ne me cache
Que rien ne les peut retenir.

Ainsi voila par tout mon attente trompée,

Par tout mes desseins avortez:
Pour reduire des Libertez,
Mon adresse en ces lieux a beau
s'estre occupée,
Chacun se rend en foule aux Em-
plois de l'Epée;
Et dés qu'on peut aller combatre à
vos costez,
De mes trais les plus vifs l'ame la
mieux frapée,
Fuit mes douces oysivetez.

Cependant combien de tendresses
Par vostre éloignement des cœurs se
vont bannir?
Combien d'Amans à leurs Mai-
stresses
Ont fait d'agreables Promesses,
Qu'ils vont estre par vous hors d'es-
tat de tenir?
L'un pour un bel Objet faisant

gloire de vivre,
Des Parens oppoſez devoit venir
à bout,
Contre un cœur qui bientoſt à ceder
ſe réſout:
L'autre ayant commencé s'obſtinoit
à pourſuivre;
Mais vous partez, & pour vous
ſuivre
On ſe croit dégagé de tout.

Le plus mortel chagrin que reçoi-
vent les Belles,
Qui croyoient qu'un accord auſſi
tendre que doux,
Rendroit de leurs Amans les chaiſ-
nes eternelles,
C'eſt de les voir courir aux coups
Avec bien plus d'ardeur pour
vous,
Qu'ils n'en eurent jamais pour
elles.

Pour obtenir qu'ils ne s'éloignent pas,
Elles ont beau verſer des larmes,
Ces larmes n'ont que d'impuiſſans appas.
Braver aupres de vous les plus rudes alarmes,
Chercher dans les périls l'honneur d'un beau trépas,
Ce ſont leurs vēritables charmes:
Si-toſt que vous prenez les armes,
Vivent pour eux la Guerre & les Combats.

Le mal eſt que par tout ces Belles affligées
Me conjurent d'entrer dans leurs reſſentimens.
Ie les rencontre à tous momens,
Qui dans de vifs ennuis plongées

Me viennent fatiguer de leurs ge-
missemens.
I'ay tort de les avoir sous mes Loix
engagées,
Et je ne suis qu'un Dieu de Chan-
sons, de Romans,
Si vous laissant enlever leurs A-
mans,
Ie souffre que par vous elles soient
outragées.
En vain pour affoiblir l'ardeur de
ces Guerriers,
Ie combats le panchant qui vers
vous les entraîne,
Du Champ de Mars dignes A-
vanturiers,
Ils dédaignent pour vous ma gran-
deur souveraine,
Et mes plus beaux Mirthes à
peine
Valent un seul de vos Lauriers.

Ie

Ie rougis, puisqu'il faut avoüer ma
foiblesse,
De voir que contre vous faisant ce
que je puis,
Ces Belles vainement implorent
mon adresse,
Et pour leur épargner les sensibles
ennuis,
Où les laisse languir l'impuissance
où je suis,
Ie dis que c'est à vous qu'il faut que
l'on s'adresse;
Mais elles sçavent trop par quels
fermes appuis,
Pour la Gloire en tout temps vostre
cœur s'intéresse;
Elles sçavent que c'est vostre unique
Maistresse,
Et que vous luy donnez & vos jours
& vos nuits,

Si-toſt que la ſervir eſt un ſoin qui vous preſſe.

Pleines de vos Exploits, elles n'ignorent pas
Que quittant les Plaiſirs, & les Jeux & les Feſtes,
Malgré la glace & les frimats,
On vous a veu déja pour de nobles Conqueſtes,
Au milieu d'un Hyver avancer à grand pas.
Quel eſt donc l'avantage où voſtre eſpoir ſe fonde?
Eſt ce que vous voulez que l'Amour ne ſoit rien?
Vous vous nuiſez, penſez y bien.
Et que vous ſervira la ſageſſe profonde
Qui vous acquiert un Nom plus fameux que le mien,

Cette insigne valeur qui n'a point
de seconde,
Si ne pouvant des cœurs me rendre
un seur lien,
Ie laisse dépeupler le Monde?

Voyez combien vous hazardez;
Avec moy, qu'en cela vous ferez
bien de croire;
Si vous ne vous raccommodez,
Ie laisseray finir le Monde, & vostre
Gloire,
Et de vos Actions la merveilleuse
Histoire
N'ira pas aussi loin que vous le
pretendez.

Ie pourois mesme par vangeãce,
Pour vous oster l'apuy de Mars,
Sur quelque autre Vénus arrester
ses regards,

Et l'empeſcher par là d'avoir la
complaiſance
De marcher ſous vos Etendarts;
Mais qu'en vain contre vous j'em-
ployrois ſa puiſſance!
Vous avez toute ſa Vaillance
Pour affronter ſans luy les plus
mortels hazards,
Et vous le paſſez en prudence.

Le plus ſeur pour vous retenir,
C'eſt de deſcendre à la priere,
Accordez un peu moins à cette ar-
deur guerriere,
Qui de ces lieux ſi-toſt s'empreſſe à
vous bannir,
Attendez le Printemps qui s'en va
revenir,
Et de voſtre pouvoir, quoy que l'on
puiſſe faire,

Iamais vous ne verrez le mien se
des-unir,
Ie ne chercheray qu'à vous plaire,
Qu'à rendre de vos Loix chaque
cœur tributaire,
Contre vous par mes soins rien ne
pourra tenir.
Cette offre ne vous touche guere;
Mais qu'est-ce aussi que j'en
espere,
Et que peut-elle m'obtenir?
Pour allumer des feux qui ne puis-
sent finir,
Vous m'estes bien plus necessaire
Que je ne vous le suis à les entrete-
nir;
Ainsi c'est à moy de me taire,
Et d'attendre à vostre retour
Tout ce que vous voudrez ordonner
de l'Amour.

Le Chevalier s'appreſtoit à pourſuivre, lors que la Ducheſſe luy dit de n'aller pas ſi viſte; que cette Galanterie méritoit bienqu'on y fiſt quelque reflexion, & que les Vers en eſtoient fort naturels. Il eſt vray, répondit la Marquiſe, & j'ay fait une remarque en l'écoutant lire, à laquelle perſonne n'a peut-eſtre penſé. Nous parlions tantoſt, pourſuivit-elle, de la maniere de loüer le Roy, & je trouve que les loüanges que nous en venons d'entendre ſont

fort ingénieusement données: elles entrent si naturellement dans cette Piece, qu'il ne paroist pas mesmes qu'on ait dessein de le loüer; & tout ce que l'Amour dit à sa gloire, n'est qu'en se plaignant de luy. La remarque est juste, reprit une autre Personne de la Compagnie; & quand on louë ainsi quelqu'un, il faut que ce que l'on en dit soit si vray, que personne ne l'ignore. Il n'est pas si facile que l'on pense de loüer ainsi, intérompit

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

la Ducheſſe ; & tous ces Eſprits guindez & peu galants qui ne peuvent loüer les grands Hommes qu'en les comparant aux Aléxandres & aux Céſars, n'en viendroient pas facilement à bout. Elles alloient encor pouſſer cette Converſation, lors qu'elles jetterent les yeux ſur le Chevalier qui regardoit les Cahiers qu'il tenoit avec une attention qui leur fit connoiſtre qu'il ſouhaitoit de pourſuivre la lecture qu'il avoit commencée ; ce qui

les obligea de ſe taire. Elles eurent à peine ceſſé de parler, qu'il continua de la ſorte.

Puis que nous ſommes ſur le Chapitre de l'Amour, il ſeroit mal-aiſé de trouver un endroit plus propre pour parler des Mariages qu'il a fait faire depuis peu; car il faut toûjours croire que c'eſt luy ſeul qui unit tous ceux qui ſe marient, & que la Politique ne ſe meſle jamais des choſes dont l'Amour doit ſeul eſtre le maiſtre.

Mademoiſelle de Mouchy, Fille de Monſieur le Mareſchal d'Humieres, a épouſé Monſieur le Prince d'Izenghien, Fils de Monſieur le Prince de Mamine. Il y a tant de choſes à dire à l'avantage de ces Illuſtres Mariez, que je ne puis preſentement parler que des Honneurs du Louvre que le Roy leur a accordez. Cette faveur eſt une marque de leur mérite, & tous les Princes Etrangers ne l'obtiennent pas facilement : mais comme on

fait bien des choſes pour les Gens qui ſervent avec autant de fidelité que de valeur, il ne faut pas s'étonner ſi le Roy a voulu reconnoiſtre par là les grands ſervices de Monſieur le Mareſchal d'Humieres.

Monſieur le Prince d'Elbeuf, Fils du Duc de ce nom, Chef preſentement de la Maiſon de Loraine en France, a auſſi épouſé la Fille de Monſieur le Mareſchal Duc de Vivonne, l'un & l'autre iſſus de Mai-

ſons Souveraines, le premier des Maiſtres de la Lorraine, & l'autre des anciens Comtes de Limoges. Les Alliances de l'un & de l'autre Party avec les plus grandes Maiſons de l'Europe, & preſque toutes les Têtes Couronnées, eſtant connuës, il n'eſt pas neceſſaire d'en parler. On ne peut promettre plus que fait le jeune Prince dans un âge ſi peu avancé, n'ayant encor que quinze ans & demy. Il a déja fait pluſieurs Campagnes, & fait ſentir

qu'il y estoit. Feu Monsieur de Turenne son Grand Oncle, l'avoit crû digne de ses soins, & l'avoit mené avec luy dans ses dernieres Expéditions d'Allemagne. La Princesse sa Femme avec une qualité qui ne voit rien au dessus d'elle que les Princes du Sang & les Souverains, & avec les charmes d'une beauté merveilleuse, a une sagesse qui surprend son âge, une vivacité, & une délicatesse d'esprit, qui ne paroissent jamais que lors qu'il est né-

ceſſaire, & enfin tout ce qu'on peut ſouhaiter d'agrémens & de perfections, ſans avoir aucun empreſſement de les faire paroiſtre, ne ſe piquant d'autres choſes que de faire celles auſquelles elle croit eſtre obligée.

Ce Mariage a eſté ſuivy de celuy de Monſieur de Cavoye & de Mademoiſelle de Cologeon, qui eſt d'une Famille tres-illuſtre. Elle a fait voir une choſe qui juſques icy avoit eſté inconnuë, qui eſt une hon-

neſte Fille aimer à la veuë de toute la Cour un Gentilhomme avec toute la délicateſſe pour luy que pouroit avoir pour une Maiſtreſſe l'Amant le plus galant & le plus paſſionné, ſans faire la moindre bréche à ſa réputation: Auſſi s'eſt-elle toûjours fait plaindre, lors que ſon amitié n'avoit pas tout le ſuccés qu'elle méritoit; & lors que ſa conſtance a couronné ſon amour, toute la Cour luy en a témoigné ſa joye. Le Roy qui ſe plaiſt

à faire la fortune des Gens de mérite, a donné la Charge de Grand Mareſchal des Logis, qui eſt une des plus belles de ſa Maiſon, à ce nouvel Epoux : On peut aſſurer qu'il en eſt digne, puis qu'il a toutes les qualitez d'un honneſte Homme, qu'il eſt brave, diſcret, ſage, bien fait, & tres-induſtrieux à ſervir tous ceux qu'il eſtime, & tous les honneſtes Gens qui s'adreſſent à luy. Son mérite ſe peut connoiſtre par le grand nombre d'Amis &

d'Amies qu'il a, entre leſquelles on peut compter preſque toutes les premieres Perſonnes du Royaume.

On ne voit pas ſeulement de grands Mariages à la Cour, il s'en voit auſſi à la Ville ; & Monſieur de Bercy Maiſtre des Requeſtes, a épouſé depuis peu la Fille de Monſieur de Brétonvilliers Preſident de la Chambre des Comptes : ils ſont connus par des endroits ſi conſidérables, qu'il ſeroit inutile

d'en parler, puis qu'on diroit seulement ce qui est sçeu de tout le monde. Monsieur du Tillet Conseiller au Parlement, a aussi épousé Mademoiselle Brunet; c'est un Party fort avantageux, & dont on ne peut dire que beaucoup de bien. Passons à ceux qui se sont depuis peu liez pour toute leur vie d'une maniere bien diférente.

Monsieur l'Abbé d'Urfé nommé par Sa Majesté à l'Evesché de Limoges, a esté Sacré depuis peu de

jours : Il eſt d'une naiſſance illuſtre, & ſon Nom n'eſt pas ſeulement connu en Foreſt, ſur les bords du Lignon, mais encor dans tous les lieux où il y a des Gens qui aiment les Perſonnes de mérite. Il a eſté retiré du Seminaire de Saint Sulpice, où depuis pluſieurs années il avoit acquis une grande réputation, pour eſtre Coadjuteur de Monſieur l'Eveſque de Limoges. On a forcé ſa modeſtie à recevoir un Employ digne de ſa naiſſance,

de sa pieté, & de sa doctrine, en le faisant succeder à un Prélat, qui avec les avantages d'une grande naissance avoit tous ceux d'un grand Evesque.

Monsieur l'Abbé de Fieux a aussi esté Sacré Evesque de Toul, avec l'aplaudissement de tous ceux qui le connoissent, & qui voyant en luy tout ce qui peut rendre un grand Homme digne d'estre nommé à l'Episcopat, souhaitoient il y a longtemps qu'il plût au Roy luy don-

ner cette marque de son estime. On ne doute point que les Peuples qui luy sont commis ne reçoivent de grands avantages de sa conduite, puis qu'il n'a pas moins de pieté que de sçavoir, & que son exemple sera d'un grand poids pour les faire profiter des salutaires instructions qu'il leur prépare. Il est Frere de Monsieur de Vieux Maistre des Requestes, & ils font tous les jours assez connoistre l'un & l'autre que le véritable mérite est aussi

bien que l'esprit, un privilege attaché à leur Famille.

Voila, intérompit la Duchesse, ce que j'avois envie qu'on dist de Monsieur l'Evesque de Toul; car quoy qu'il soit de mes Amis, je ne croy pas me rendre suspecte de préoccupation, en parlant de luy comme d'un des plus honnestes Hommes que je connoisse. La vivacité de son esprit est grande, sa conversation est douce, agreable, & utile mesme à ceux qui ne l'é-

coutent que pour appren-
dre. Il raiſonne fortement
ſur toutes ſortes de matie-
res ; & ce qu'il y a particu-
lierement de recomman-
dable en luy, c'eſt qu'eſ-
tant fort officieux pour les
Perſonnes qu'il eſtime, il
n'a jamais plus grande joye
que quand il peut trouver
occaſion de leur en donner
des marques. Mais, Mon-
ſieur le Chevalier, conti-
nuez je vous prie, & ne me
condamnez pas, de n'avoir
pû refuſer à l'amitié cette
petite intéruption. Le Che-

valier poursuivit ainsy.

La Reyne ayant voulu donner à Monsieur l'Abbé de Matignon, nommé à l'Evesché de Lisieux, des marques de l'estime particuliere qu'elle fait de luy, honora dernierement de sa présence le Sacre de cet Evesque ; il estoit Aumônier du Roy. Il est d'une naissance tres-illustre, & son mérite est connu.

Je croy, puis que nous sommes sur le Chapitre des Evesques, pouvoir parler icy de Monsieur de Tulles, ce

ce fameux Prédicateur, ſi connu ſous le nom du Pere Maſcaron, a eſté obligé de venir à la Cour, & de quiter ſon Dioceſe, où il a mis un ordre ſi grand, que Leurs Majeſtez ont crû qu'ils l'en pouvoient faire revenir pour preſcher l'Evangile devant Elles pendant ce Careſme. La déliceſſe des Courtiſans, & le gouſt qu'ils ont pour les bonnes choſes, oblige le Roy à choiſir pour ces Emplois des Hommes tous extraordinaires, comme il

avoit fait pour l'Avent dernier Monsieur l'Abbé Flechier, qui confirma par ses Sermons à la Cour la grande opinion que ses Ouvrages & les Oraisons Funebres qu'il a faites pour les premieres Personnes de l'Etat, avoient données de luy, & l'idée qu'on en devoit avoir dés que Monsieur le Duc de Montausier Gouverneur de Monsieur le Dauphin, ayant connu le mérite de cet excellent Homme, le retira aupres de luy pour estre de la Cour

de ce jeune Prince, dont l'éducation luy a esté confiée par un Roy qui comme il est le premier Prince de la terre, est aussi l'Homme du monde qui a le plus de discernement, & sçait mieux connoistre les Gens.

Nous pouvons encor parler icy d'un Prélat dont les grands Emplois ont fait connoistre le merite & l'esprit.

Monsieur l'Archevesque d'Ambrun, Evesque de Mets, ayant fait présent à la Reyne d'un petit Cru-

cifix d'or, dont l'ouvrage surpassoit de beaucoup la matiere; cette grande Princesse, bien moins pour marquer sa reconnoissance, que l'estime qu'elle fait de ce Prélat, luy a donné une Croix de diamans d'un tres grand prix.

Apres avoir parlé d'Evesques, disons quelque chose d'un illustre Abbé, qui par sa naissance, sa grande modestie, son esprit, sa sagesse, & sa doctrine profonde, mérite de tenir dans l'Eglise un rang des plus con-

fidérables, puis qu'il a toutes les qualitez neceſſaires pour le remplir dignement.

Meſſieurs de Sorbonne ont obtenu un Arreſt du Conſeil d'Etat, qui confirme leurs nouveaux Statuts, par leſquels tous ceux qui ſeront reçeus Docteurs à l'avenir, ne pouront préſider aux Actes, ny ſe trouver aux Aſſemblées de la Faculté, ou joüir d'aucun autre de ſes Privileges, qu'apres l'Acte de Réſumpte qui n'avoit point eſté fait

depuis Monſieur Roſe Evesque de Senlis, qui fut le dernier qui le fit le 23. de May 1602. Cet Acte conſiſte à répondre à dix Docteurs, qui ſeuls ont droit de diſputer ſur les plus difficiles Queſtions du Vieil & du Nouveau Teſtament, & ſur les principales Matieres de l'Ecriture qui ſont en controverſe avec les Herétiques, depuis ſept heures du matin juſques à midy. Il ſe faiſoit autrefois par les Docteurs, qui vouloient avoir le titre de Do-

ſteurs Régens, auſquels ſeuls il eſtoit permis de faire l'Office de Grands-Maiſtres, c'eſt à dire de gouverner les Bacheliers, qui pourſuivoient les Degrez dans la Faculté; mais ces nouveaux Statuts y aſſujettiſſans tous les Docteurs de la derniere Licence, Monſieur l'Abbé de Noailles, Fils de Monſieur le Duc de Noailles, n'a point voulu s'en diſpenſer, & il s'eſt acquité de cet Acte avec tant de ſuccés, que la grande Aſ-

ſemblée qu'attire ordinairement une Perſonne de ſa naiſſance, n'a pû aſſez admirer la capacité avec laquelle il a réſolu les plus fortes difficultez, & la modeſtie qu'il a fait paroiſtre dans ſes Réponſes.

En parlant de ceux dont le mérite eſt extraordinaire, je ne doy pas oublier que Monſieur de Meſmes Préſident au Mortier, illuſtre par la gloire de ſes Peres qui ont poſſedé les premieres Charges de la Robe, mais plus illuſtre

encor par les grandes qualitez qui le rendent digne de ſes Emplois, marchant ſur les pas de ces grands Hommes, à qui leur intégrité, leur amour pour les Sciences, & la protection qu'ils ont toûjours donnée aux Gens de Lettres, ont acquis une réputation qui ne laiſſera jamais mourir les noms de de Meſmes & d'Avaux, a eſté reçeu dans l'Academie Françoiſe, pour remplir la place de Monſieur Deſmarets, un des plus fameux Académiciens

de noſtre temps, & qui mériteroit toute la gloire que ces beaux Ouvrages luy donnent, quand il n'auroit point eu d'autre avantage que celuy d'avoir eſté choiſy par le Cardinal de Richelieu Fondateur de l'Académie, pour rendre Meſſieurs ſes Neveux dignes du grand Nom qu'il leur a laiſſé. Une affluence extraordinaire de monde ſe trouva dans la Salle du Louvre le jour de cette reception. Monſieur le Preſident de Meſmes fit un

remercîment digne de la gravité de celuy qui le prononçoit, & de l'attention de quantité de Perſonnes qui l'écouterent, & parla avec une délicateſſe merveilleuſe de l'honneur que le Roy fait à cette celebre Compagnie d'en vouloir eſtre le Protecteur. Monſieur de Benſerade qui en eſtoit le Directeur, luy répondit avec une grace toute particuliere, & n'oublia rien pour luy marquer la joye qu'ils avoient tous de voir un ſi grand Homme

dans leur Corps. Apres quoy, Monsieur l'Abbé Tallemant le jeune prononça un Discours dont la netteté & l'éloquence furent admirées de tout le monde; il tâcha de prouver à l'avantage de nostre Langue, qu'on s'en doit servir pour faire les Inscriptions des Monumens publics contre l'opinion du R. P. Lucas Jesuite, qui a pris le party du Latin avec une force de raisons qui semblent n'avoir point de replique. Cette Ques-

tion avoit esté déja agitée par Monsieur Charpentier un des plus dignes Sujets de l'Académie Françoise, qui a fait imprimer un Livre fort sçavant sur cette matiere, par lequel il exclut la Langue Latine des Inscriptions. Ce diférend poura avoir encor de la suite, & nous aurions à souhaiter que chacun s'accordast pour prononcer en faveur des François; mais cependant on a fait depuis peu de grandes dépenses pour les Portes de S. Denis,

de S. Denys, de S. Martin, & de S. Bernard, & pour le Quay Royal qui eſt d'une ſi grande utilité pour Paris, & nous n'y voyons par tout que des Inſcriptions Latines.

Apres avoir parlé d'une Académie, nous pouvons parler de pluſieurs autres, & dire qu'encor qu'il ne ſoit pas ordinaire de voir fleurir les beaux Arts dans un Etat dont le Souverain doit ne ſonger qu'à la Guerre, jamais ils n'ont paru avec tant d'éclat qu'ils font

en France, & que le Roy ne laisse pas de travailler pour leur gloire, encor qu'il ait à soûtenir les efforts d'une grande partie de l'Europe, qu'on va par ses ordres & par les soins de Monsieur Colbert, & de Messieurs le Brun & Regnaudin établir des Académies de Sculpture & de Peinture dans les principales Villes du Royaume, & que celle de Paris a esté depuis peu unie à celle de Rome. Il n'est pas necessaire d'en dire davantage

pour faire connoiſtre qu'elle doit eſtre remplie des plus grands Hommes du Monde pour ce qui regarde leur Art.

On peut aſſurer en parlant des beaux Arts, qu'ils ont de tout temps fleury à Rome, & que les Papes & les Cardinaux ont depuis pluſieurs ſiecles honoré de leurs viſites ceux qui ont excelé en quelque Art, & qui avoient chez eux des Ouvrages de leur main dignes d'eſtre admirez. On en uſe aujourd'huy de mef-

me en France; & Son Al-
teſſe Royale, quelques jours
avant ſon depart pour l'Ar-
mée, fut chez le Sieur Mi-
gnart de Rome, où elle
admira pluſieurs Ouvrages
de ce grand Maiſtre. On
peut dire qu'il a chez luy
des Originaux parfaits, &
qui ne ſe peuvent copier.
Je croy que lors que je
parle du mérite de ceux
que Rome a longtemps eu
le bonheur de poſſeder, je
doy dire que Madame la
Grand' Ducheſſe a preſenté
à Leurs Majeſtez Madame

la Ducheſſe de Bracciano Veuve de feu Monſieur de Chalais, & Fille de feu Monſieur le Duc de Noirmonſtier: elle en a eſté reçeuë ainſi que ſon rang & ſon mérite luy devoient faire eſperer. Monſieur de Breteüil, Fils de Monſieur de Breteüil Conſeiller d'Etat ordinaire, en a auſſi eſté traité d'une maniere dont il a lieu d'eſtre fort ſatisfait; & apres avoir ſervy ſous Monſieur Colbert & Monſieur le Marquis de Seignelay, il a eu l'agré-

ment de la Charge de Lecteur de Sa Majesté, qui l'a préferé à plusieurs autres. Il est bien fait, il a de l'esprit, & des Lettres, & s'est toûjours fait un tres-grand plaisir d'obliger ses Amis quand il a esté en état de les servir.

Apres avoir parlé de tant de Personnes illustres, disons quelque chose d'une Belle affligée, ou plutost d'une Lettre écrite par une Amante à son Amant, sur ce qu'il se préparoit à partir pour se rendre à l'Armée.

Cette Lettre a tellement esté applaudie par tout où elle a esté leuë, que je croirois qu'on auroit sujet de se plaindre du Mercure, si l'on ne l'y rencontroit pas. La voicy.

JULIE
A LEANDRE.

IL est donc vray, Cruel, que sans
que rien vous touche,
Vous vous preparez à partir?
I'ay beau faire, l'honneur est un Ty-
ran farouche,
Qui vous force d'y consentir.

Il vous rend des Amans le plus im-
pitoyable,
Pour qui jamais aima le mieux,
Et vous flatant d'un nom, malgré
le temps durable,
Il vous éloigne de mes yeux.

Helas! ignorez-vous quelle vaine chimere
Eſt cet honneur qui vous ſéduit,
Et d'un bien effectif, un bien imaginaire
Doit-il vous dérober le fruit?

Aux plus mortels dangers quand vostre vie offerte (pris,
Payera quelque Exploit entrepris,
Peut-eſtre un jour ou deux on plaindra vostre perte,
Et ç'en ſera là tout le prix.

Vivez, par ſes conſeils la Gloire vous abuſe. (jour,
Quoy qu'elle vous promette un
Pour ne l'écouter pas, peut-on mãquer d'excuſe
Lorsqu'õ ne mãque point d'amour?

Vous n'avez qu'à vouloir, & vous
en aurez mille
Pour rompre ce cruel départ.
Quand l'Amour en raisons ne seroit
pas fertile,
Il a toûjours ses droits à part.

S'il est fier quelquefois, impétueux,
terrible,
S'il donne de sanglans Arrests,
Il cherche le repos, & devient doux,
paisible,
Selon ses divers interests.

Dans cette occasion, ou confuse,
tremblante,
I'attens ou la vie, ou la mort:
Il veut que vous cediez aux soûpirs
d'une Amante
Dont vous pouvez regler le sort.

Songez-vous à quels maux vostre
rigueur m'expose,
Si vous osez vous éloigner?
Et peut-on de ces maux se rendre
exprés la cause,
Quand on me les peut épargner?

Ie veux bien, s'il le faut, compter
à rien l'absence,
Quoyqu'insuportable aux Amãs;
Que ne plaist-il au Ciel de borner
ma souffrance
A ses plus rigoureux tourmens?

Du moins un seur retour, dans sa
douleur extréme,
Console l'Amour aux abois;
Mais avoir à trembler toûjours
pour ce qu'on aime,
Combien est-ce mourir de fois?

Chaque pas avãcé, chaque Tranchée ouverte,
Me va glacer le cœur d'effroy,
Et d'un heureux ſuccez l'image en vain offerte,
M'y peindra mille maux pour moy.

N'euſt la plus forte Place emporté qu'une teſte,
Dont le bruit vienne juſqu'à nous,
Vous croyant auſſi-toſt le prix de ſa Conqueſte,
Mes larmes couleront pour vous.

Toûjours impatiente, & toûjours allarmée,
Si je voy qu'on ſe parle bas,
Ie m'imagineray que parlant de l'Armée,
On me cache voſtre trépas.

Dans l'ardeur d'eſtre inſtruite, &
le doute d'entendre
Ce qui feroit mon deſeſpoir,
Incertaine en mes vœux, je brûle-
ray d'apprendre
Ce que je craindray de ſçavoir.

Qui l'auroit jamais crû? Ma joye
eſtoit parfaite!
Au bruit des Triomphes du Roy,
Rien n'auroit pû me rendre infi-
delle Sujete,
Et je vay l'eſtre malgré moy.

Ie voudrois que ſa gloire à nulle
autre ſeconde,
Entaſſaſt Exploits ſur Exploits,
Qu'ainſi que de nos cœurs il fut
Maiſtre du Monde,
Que tout y reconnut ſes Loix,

Cependant je ſens bien dans les rudes allarmes
Où voſtre ſort me plongera,
Que je ſeray reduite à répandre des larmes
Chaque fois qu'il triomphera.

Qu'il abaiſſe l'orgueil des plus ſuperbes teſtes,
Sãs que vos yeux en ſoiẽt temoins;
Aura-t-il plus de peine à faire des conqueſtes,
Pour avoir un Guerrier de moins?

A ne le ſuivre pas où toûjours la Victoire
S'empreſſe à luy faire ſa cour,
Eloigné des périls vous aurez moins de gloire,
Mais vous mõtrerez plus d'amour.

Qu'on blâme ce dessein dont l'ardeur de me plaire
Vous doit avoir fait une Loy,
Est-ce, quoy qu'on en dise, une peine
à vous faire,
Si vous ne vivez que pour moy?

Quand d'un feu veritable on a l'ame enflâmée,
Aimer est nostre unique bien,
Et pourveu que l'on plaise à la
Personne aimée,
On compte tout le reste à rien.

Cent fois vous m'avez dit que de
la Terre entiere,
Sans moy vous feriez peu de cas:
Vous m'en pouvez convaincre écoutant ma priere,
Pourquoy ne le faites vous pas?

Si de vous ſignaler par quelque
grand ſervize,
Le deſir vous tient partagé,
Vn cœur comme le mien vaut bien
le ſacrifice
D'un peu de renom negligé.

L'Amour vous le demande, il eſt
bon de ſe rendre
A qui brûle tout de ſes feux;
Et ce qu'ont fait Céſar, Annibal,
Alexandre,
Vous le pouvez faire comme eux.

Ils n'ont crû rien oſter à l'éclat de
leur gloire,
En faiſant triompher l'Amour;
S'ils luy laiſſoient ſur eux emporter
la victoire,
Il les faiſoit vaincre à leur tour.

Apres ces Conquerans, vous luy
pouvez ſans honte
Abandonner voſtre fierté;
Soûmettez-la, pourveu qu'il vous
en tienne compte
Vous en aura-t-il trop coûté?

Il a pour qui conſent à luy rendre
les armes,
Des biens qu'on ne peut exprimer;
Pour goûter purement leurs plus
ſenſibles charmes,
Vous n'avez qu'à ſçavoir aimer.

En verité, dit la Marquiſe, quand le Chevalier euſt achevé de lire, on a raiſon de trouver cette Lettre-là belle: Ce n'eſt pas que je

n'en ſois ſurpriſe, car com-
me elle a plus de bon ſens,
que de ce brillant qui dupe
aujourd'huy tant de Gens,
je n'aurois pas crû qu'elle
dût eſtre ſi généralement
applaudie. Je ſuis de voſtre
ſentiment, repartit la Du-
cheſſe, & cette Epiſtre me
paroiſt tellement du ſtile
de celles d'Ovide, que ie
croyois entendre lire les
Epîtres choiſies de ce Poëte
ingénieux, qui ont eſté ſi
bien traduites en Vers Fran-
çois par Monſieur de Cor-
neille le jeune. Elles n'en

dirent pas davantage, afin de donner au Chevalier le temps de pourſuivre; ce qu'il fit ainſy.

Monſieur du Pas, fort connu des Gens de guerre, pour avoir donné des marques de ſa valeur en pluſieurs endroits, & ſur tout en Pologne, où il a eſté longtemps avec feu Monſieur le Comte de Guiche, n'eſtant plus en état de ſervir avec la meſme vigueur, a remis entre les mains du Roy, qui l'en a récompenſé, ſa Charge de Lieu-

renant des Gardes du Corps; & Sa Majesté l'a donnée à Monsieur du Repaire, qui avoit un Regiment qu'il a quitté pour estre plus pres d'un si grand Prince.

Monsieur de Pierrepont, Homme d'esprit, de cœur, & de qualité, qui a esté noury Page de la feuë Reyne Mere, & qui a servy plus de vingt ans en qualité de Lieutenant des Gardes du Corps, a esté pourveu du Gouvernement de l'Isle de Ré; ce qui a fait monter Monsieur de Bati-

ment Exempt des Gardes, à la Charge d'Enseigne. C'est un Gentilhomme fort bien fait, & qui a beaucoup de qualité. Laissons-le s'apresster à servir le Roy, & parlons de Monsieur de Maulmont Capitaine aux Gardes, & Brigadier d'Infanterie : Il a esté Mousquetaire du Roy ; & Sa Majesté ayant reconnu sa valeur, n'a pas esté longtemps sans la récompenser; il en donne tous les jours de nouvelles preuves, & il s'est depuis peu saisy de

plusieurs Postes aux environs de S. Omer. Monsieur le Marquis de Genlis, Mestre de Camp du Regiment de la Couronne, Neveu de Monsieur de Genlis Lieutenant General, a esté tué en forçant une Redoute aupres de la mesme Place; Sa valeur trop boüillante a esté cause de sa mort. C'est le troisiéme Frere qui l'a rencontrée à la teste du mesme Regiment. Le Roy l'a donné à un quatriéme.

La valeur de ceux qui sont pres de nous, ne doit

pas nous faire oublier celle des Braves qui vont chercher les périls dans des lieux plus éloignez, où ils ont souvent à combattre la fureur des Elemens les plus furieux. Monsieur du Quesne, & Monsieur le Marquis de Preüilly-d'Humieres, Frere du Mareschal de ce nom, tous deux Lieutenans Generaux, sont de ce nombre; tous les Vaisseaux Espagnols fuyent devant eux; & l'intelligence qu'ils ont de la Marine, jointe à leur valeur, les fait redouter de

tous ceux qu'ils ont à combattre sur Mer. Monsieur de S. André-Montmejan, & Messieurs les Chevaliers de Noailles & Desgoutes, Capitaines des Vaisseaux, ont brûlé par leurs ordres six grandes Barques chargées de Blé sous le Canon de Piombino.

Monsieur le Comte d'Estrées Vice-Amiral de France, dont la réputation est établie sur Mer, & qui n'a pas moins de valeur que de bonne conduite, a repris la Cayenne, que les Hollan-

dois avoient surprise l'an-
née derniere. Il n'appar-
tient qu'aux François de
presser des Places avec tant
de vigueur, qn'on apprend
leur prise presque dans le
mesme temps qu'on publie
qu'elles sont assiegées.

Retournons sur la Terre,
nos plus grandes affaires y
sont; & parlons des Offi-
ciers Generaux que Sa Ma-
jesté a nommez avant son
depart. Ceux qui les ont
donnez au Public, en ont
oublié beaucoup. Je ne se-
ray peut-estre pas plus fi-

delle dans ce que j'en vay dire; mais ſi j'apprens que je me ſois trompé en quelque choſe, je marqueray dans le Volume ſuivant ce qui ſera venu à ma connoiſſance.

Il y a plus de trois mois que Sa Majeſté a nommé Lieutenans Generaux pour ſervir en Sicile, Monſieur le Marquis de la Tour de Montauban, & Monſieur de Mornas; ce dernier y commandoit déja en qualité de Mareſchal de Camp, & Monſieur de Montauban

eſtoit Lieutenant de Roy de là Comté. Il a eſté Gouverneur de Zutphen & de Nimegue, & il s'eſt tellement fait aimer des Peuples qui ont dépendu de luy, que ceux de Zutphen mirent ſon Portrait dans leur Hoſtel de Ville lors qu'il les quitta, avec deſſein de l'y laiſſer toûjours, malgré la guerre qui eſt entre les deux Nations. On doit avoüer que la prudence du Roy & des Miniſtres eſt grande, de choiſir un Homme ſi agreable aux

Peuples, pour envoyer dans un lieu où ceux qui n'auroient pas le secret de se faire aimer, y ruineroient les Affaires de France. Passons aux autres nouveaux Officiers Generaux que Sa Majesté nomma quelques jours avant que de partir. Je ne les mettray pas icy selon les rangs que chacun peut prétendre par sa naissance ; les rangs n'estans point réglez en France, ce n'est pas à moy à décider là-dessus.

Lieutenans Generaux.

Monſieur le Prince de Soubiſe.

Monſieur le Comte d'Auvergne.

Les Comtes du Pleſſis,
De Biſſy,
De Chazeron,
De Montbron,
& De Gaſſion.

Les Marquis de Genlis,
De Joyeuſe,
De Rannes,
De la Trouſſe,
& Monſieur de Monclar.

Mareſchaux de Camp.

Monſieur le Comte d'Ayen

Monſieur le Prince Palatin
de Birckenfeld.

Meſſieurs les Marquis de
Lambert,
De Renty,
De Schomberg,
De Tillader,
De Bouffers,
De Quincy,
& De la Rabliere.

Meſſieurs les Chevaliers
Fourbin,
& De Tillader.

Monſieur le Comte de
Broglio.

Meſſieurs d'Albret,
De Bocquemare,

De Cezan,
D'Ortys,
De Pertuys,
De Ranché,
De Revillon,
D'Aſpremont,
De Lançon,
Des Bonnets,
& De la Villedieu.

Brigadiers de Gendarmerie.

Monſieur de Jonvelle.
Monſieur de la Fitte.

Brigadiers de Cavalerie.

Meſſieurs les Marquis
De Nonnan,
De Buſenval,
De la Salle,

De la Valette,
De Montrevel,
De S. Gelais,
Du Bordage,
& De Livourne.

Messieurs les Comtes de
S. Aignan,
& De Tallart.

Monsieur le Chevalier
de Grignan.

Messieurs de la Serre,
De S. Rut,
De Vivans,
De Langallerie,
& Cheverau.

Brigadiers d'Infanterie.

Messieurs les Marquis

De Neſle,
D'Uxelles,
De la Pierre,
& De Souvray.
Meſſieurs de Villechauvre,
De Varennes,
De S. André,
De Phisfer,
Catinat,
Chimene,
& Marans.

Voila un grand nombre d'Officiers Generaux (dira-t-on) ſans ceux qui ont eſté faits depuis que la guerre dure; mais on doit conſi-

dérer que ſi l'on n'en a pas tant veu dans les Regnes précedens, les Armées eſtoient moins nombreuſes qu'elles ne ſont aujourd'huy. Cette raiſon ſeule n'a pas obligé le Roy à donner cette qualité à tant de braves Gens ; il y en a pluſieurs dont le Roy a beſoin autre-part qu'à l'Armée, & à qui ce titre eſt neceſſaire pour avoir plus d'autorité dans les Provinces où ils demeureront. Je feray connoiſtre dans un autre Volume quelles

ſont les fonctions des Lieu-
tenans Generaux, Mareſ-
chaux de Camp, Brigadiers,
& Aydes de Camp, afin
que tous ceux de l'un & de
l'autre Sexe qui les igno-
rent, ſçachent dequoy ils
parlent ſi ſouvent, & de-
quoy ils félicitent leurs
Amis ou leurs Parens, lors
que le Roy a reconnu en
eux toute la prudence &
toute la valeur neceſſaire
pour eſtre élevez à l'un de
ces grands Emplois. Tous
ceux qui les doivent rem-
plir cette année ayant eſté
nommez,

nommez, le Roy fut cou-
cher à Compiegne le der-
nier jour de Fevrier. Mon-
sieur de Louvois estoit par-
ty deux jours auparavant,
comme un éclair qui de-
vance la foudre. Voicy des
Vers qu'on fit sur ce qu'il
tonna le jour que Sa Ma-
jesté partit.

Grand Roy, porte en tous
lieux la Guerre,
La Fortune guide tes pas,
Le Dieu Mars te preste son
bras,
Et Jupiter te preste son Ton-
nerre.

Les ſecours qu'il reçoit de tant de Divinitez, ſont bien moins conſidérables que les ſervices que luy rend Monſieur de Louvois; on n'a jamais veu une activité pareille à la ſienne, & il conduit avec tant de prudence toutes les choſes qu'il entreprend, qu'il ne faut pas s'étonner ſi elles luy reüſſiſſent toûjours ſi heureuſement. Sa grande application aux Affaires, ſon extraordinaire prévoyance, & ſes ſoins continuels, ont fait fleurir, pour les Armées

du Roy seulement, les mois de May & de Juin dés la fin de Fevrier, & (ce qui n'avoit jamais esté veu) a étonné cette année tous les Peuples qui en ont oüy parler; & cinquante mille Hommes de Cavalerie & d'Infanterie, ont trouvé toutes sortes de provisions, & sur tout des fourages, dans une Saison peu avancée, dans un Païs ruiné, & sur des terres encor couvertes de neiges: Cependant rien n'a manqué, tout a marché malgré les mauvais che-

mins, ſes Travaux ſe ſont faits malgré les injures de l'air; & une Place où rien ne manquoit, qui eſtoit conſidérable par ſes Fortifications, difficile à prendre à cauſe de ſa ſituation, défenduë par un brave Gouverneur qui avoit toute la réſolution qu'il faloit pour ſoûtenir un long Siege, & par une Garniſon nombreuſe, compoſée d'Eſpagnols, de Walons, d'Italiens, d'Allemans, & de quantité de Nobleſſe du Païs, ſans compter les Bour-

geois choisis qui portoient les armes; une Place, dis-je, si forte & si bien pourveuë de toutes choses, a esté prise d'assaut apres huit jours de tranchée ouverre. C'est ce qui paroistra incroyable aux Siecles futurs, & qui ne fera pas seulement admirer la valeur & la parfaite intelligence du Roy au Mestier de la guerre; mais sa prudence à choisir des Ministres habiles & zélez pour son service, & dont la prévoyance a toûjours esté si grande,

qu'il n'a jamais manqué de trouver en abondance & l'argent, & toutes les autres choſes neceſſaires pour l'execution des grandes entrepriſes qu'il a méditées. Le Siege de Valenciennes eſtant une des plus conſidérables qu'on pût faire, par toutes les raiſons que nous avons dites cy-deſſus ; ſi-toſt que le Roy fut arrivé au Camp, il reconnut la Place, & l'on peut dire que les ordres qu'il donna, furent d'un Capitaine conſommé, puis qu'ils ont ſi

bien reüſſy. Les Bourgeois fiers de tout ce que nous avons marqué qui ſervoit à leur défenſe, donnerent ſur leurs Rampars le jour de Careſme-prenant, les Violons, pour ſe moquer des Troupes qui avoient inveſty la Place; mais on leur répondit quelques jours apres avec d'autres Inſtrumens qui leur oſterent l'envie de dançer. Le Mardy qui ſuivit l'Aubade, la Tranchée fut ouverte. Voicy les Noms des Officiers Generaux qui pen-

dant les huit jours que le Siege a duré, y ont monté la Garde.

Premiere Garde.

Elle fut montée par Monsieur le Mareschal de Schomberg, Monsieur le Comte de Magaloti Lieutenant General, Monsieur le Comte de S. Geran Mareschal de Camp. Monsieur de Rubantel Brigadier, & Monsieur le Marquis d'Angeau Ayde de Camp du Roy. Monsieur de Jonvelle Brigadier estoit à la teste de la Cava-

lerie. On fit plus de six cens pas de travail.

Seconde Garde.

Monsieur le Mareschal Duc de la Feüillade, Monsieur le Marquis de Renel Lieutenant General, Monsieur le Marquis de Tilladet Mareschal de Camp, Monsieur le Marquis de Revel Brigadier de Cavalerie, Monsieur d'Aubare de Brigadier d'Infanterie, & Monsieur le Prince d'Harcour Ayde de Camp du Roy, entrerent dans la Tranchée à la place de ceux qui en

ſortirent. On l'avança beaucoup, & l'on fit des Places d'armes.

Troiſiéme Garde.

La ſeconde Garde fut relevée par Monſieur le Duc de Luxembourg, Monſieur le Marquis de la Cardonniere Lieutenant General, Monſieur le Chevalier de Sourdis Mareſchal de Cáp, Monſieur de Bertillac Brigadier deCavalerie, Monſieur de Tracy Brigadier d'Infanterie, & Monſieur le Marquis de Chiverny Ayde de Camp du Roy.

Quatriéme Garde.

Ceux qui la monterent furent Monſieur le Mareſchal de Lorge, Monſieur le Comte du Pleſſis Lieutenant General, Monſieur d'Albret Mareſchal de Camp, Monſieur le Marquis de Livourne Brigadier de Cavalerie, Monſieur le Marquis de Bourlemont Brigadier d'Infanterie, & Monſieur le Marquis de Cavoye Ayde de Camp du Roy. Le Canon & les Carcaſſes firent grand feu. On inſulta une Redoute, & l'on prit un Fauxbourg.

Cinquiéme Garde.

Les Officiers Generaux qui releverent la Garde précedente, furent Monsieur le Mareschal d'Humieres, Monsieur le Comte d'Auvergne Lieutenant General, Monsieur le Chevalier de Tillade Mareschal de Camp, Monsieur le Chevalier de Grignan Brigadier de Cavalerie, Monsieur de S. Georges Brigadier d'Infanterie, & Monsieur le Chevalier de Nogent Ayde de Camp du Roy. Le Canon ruina

des Defences; on fit de grandes Places d'armes, & les Carcasses mirent le feu à plusieurs Maisons. Le feu de ces Carcasses ne se peut éteindre, il brûle dans l'eau, elles sont remplies de Grenades & de Canons de Mousquet chargez de Balles.

Sixiéme Garde.

Elle fut montée par Monsieur le Mareschal de Schomberg, Monsieur le Duc de Villeroy Lieutenant General, Monsieur le Prince Palatin de Bircken-

feld, de la Maiſon Palatine, Lieutenant General, Monſieur le Marquis de Montrevel Brigadier de Cavalerie, Monſieur le Marquis de la Pierre Brigadier d'Infanterie, & Monſieur le Marquis d'Arcy Ayde de Camp du Roy.

Septiéme Garde.

Monſieur le Mareſchal de Schomberg, & les Officiers Generaux de la Garde précedente, furent relevez par Monſieur le Mareſchal Duc de la Feüillade, Monſieur le Comte de Mont-

bron Lieutenant General, Monſieur Stoup Mareſchal de Camp, Monſieur le Marquis de Revel Brigadier de Cavalerie, Monſieur le Marquis d'Uxelles Brigadier d'Infanterie, & Monſieur le Prince d'Elbeuf Ayde de Camp du Roy. On avança les Batteries & les Mortiers; la Tranchée étenduë en trois branches, environna l'Ouvrage qu'on vouloit attaquer, & l'on fit des Places d'armes aſſez grandes pour mettre un bon Corps d'Infanterie à couvert.

Huitiéme Garde.

Ceux qui eurent le bonheur de monter la Garde le jour de l'Attaque, furent Monsieur le Duc de Luxembourg, Monsieur le Marquis de la Trousse Lieutenant General, Monsieur le Comte de S. Geran Mareschal de Camp, & Monsieur le Chevalier de Vendosme Ayde de Camp du Roy. Les Troupes qui monterent la Tranchée avec eux, furent trois Bataillons des Gardes Françoises, commandez par

Monsieur de Rubantel Brigadier & Capitaine de ce Regiment. Monsieur de Magaloti qui n'estant point Lieutenant General de jour n'y devoit point entrer, ne pût se résoudre à perdre une si belle occasion de se signaler, & il y fut en qualité de Lieutenant Colonel des Gardes. Les autres Commandans firent de mesme, & se mirent à la teste des Détachemens de leurs Corps sans y estre obligez. Messieurs les Marquis de Bourlemont & de

la Pierre, furent de ce nom-
bre, & commanderent les
Bataillons détachez de Pi-
cardie & de Soiſſons. Les
Détachemens des Mouſ-
quetaires blancs & noirs,
furent commandez par
Monſieur le Chevalier
Fourbin, & par Monſieur
le Marquis de Jonvelle.
Ils pouvoient s'en diſpen-
ſer, non ſeulement comme
Officiers Generaux qui n'é-
toient pas de jour, mais en-
cor parce qu'ils n'eſtoient
pas obligez de commander
des Détachemens : cepen-

dant leur courage l'emporta sur toutes ces raisons, & ils se mirent à la teste des Mousquetaires. Les autres Troupes qui partagerent la gloire de cette grande Journée, furent la Compagnie des Grenadiers de la Maison du Roy, commandée par Monsieur Riorot, quarante deux Compagnies de tous les Bataillons de l'Armée, & les Carabins des Gardes. Le Roy ayant donné les ordres à tous les Officiers Generaux, Monsieur de

Luxembourg accompagné de tant de braves Gens, & de tous les Officiers qui commandoient les Détachemens, visita pendant toute la nuit les lieux qu'on devoit insulter. Le Signal fut donné à huit heures du matin ; l'Ouvrage couronné fut attaqué par le front par le Marquis de la Trousse & le Comte de S. Geran, qui estoient à la teste des Gardes & de Picardie. On n'attaque ordinairement ces sortes d'Ouvrages que par le devant ; on s'y loge

peu à peu, on en eſt chaſſé, on les reprend, & c'eſt ce qui fait la longueur des Sieges; mais les François animez par la préſence de leur Roy, n'en uſent pas ainſy. L'Ouvrage fut en meſme temps attaqué & par le front & par la gorge, c'eſt à dire preſque par derriere, & ſur le bord du Foſſé, ou l'on eſſuye le feu des Rampars. Ceux qu'on commanda pour la droite, furent les Grenadiers de la Maiſon du Roy, ſoûtenus des Mouſquetaires de la

Premiere Compagnie, & d'un Détachement des Gardes commandé par Meſſieurs de la Tournelle & d'Avegeant. Le coſté gauche fut attaqué par les Grenadiers de Picardie, les Mouſquetaires de la Seconde Compagnie, & un Détachement de Picardie. Ces Troupes forcerent tous les Dehors; & les Ennemis eſtant non ſeulement attaquez par le front, mais ſe voyant encor pris en flanc des deux coſtez, ſe ſauverent de Poſte en Poſte, &

gagnerent la Ville, où nos Gens entrerent avec eux; ils pousserent la Cavalerie qui estoit en Bataille, jusques dans la Place d'armes, & se barricaderent contre elle & contre les Bourgeois. Un Commissaire d'Artillerie, dont je voudrois sçavoir le nom, pour luy rendre icy la gloire qui luy est deuë, eut l'esprit assez présent pour suivre tant de braves Gens, & pour tourner le Canon qui estoit sur les Rampars contre la Ville. Messieurs Fourbin, Jon-

velle, Maupertuis, le Marquis de Vains, Moissac, de Barriere, de la Hoguette, & de Rigoville, Officiers des Mousquetaires, & Messieurs Riotot, Boitirou, & quelques Officiers des autres Corps, furent quelque temps dans la Ville en petit nombre. Le Roy n'eut pas si-tost appris que les Troupes commençoient à entrer, qu'il ordonna qu'on empeschast le pillage, & l'on ne trouva point de meilleur moyen pour arrester les Soldats, que de crier,

crier, *voila le Roy*. Ces paroles leur inſpirerent d'abord une crainte reſpectueuſe qui les retint ; & ſi ſa préſence avoit fait prendre ſi promptement une Place ſi importante, il n'a eſté beſoin que de prononcer ſon nom pour la garantir du pillage. Sa Majeſté a fait grace à tous les Habitans, qu'elle a remis dans tous leurs Privileges, & ils ſe ſont obligez de bâtir une Citadelle à leurs deſpens.

La conduite & la valeur que Monſieur le Duc de

Luxembourg a fait voir dans cette occasion, où il a esté legerement blessé, luy ont acquis beaucoup de gloire. Ce n'est pas qu'il n'en fut déja couvert, & qu'on ne se souvienne encor des importantes Places qu'il a prises en si peu de temps, lors qu'il commandoit un Détachement des Troupes de France avec celles de Munster: On n'a pas oublié l'Affaire de Bodengrave, sur laquelle on aura peine à croire l'histoire; & l'on parle encor

aujourd'huy de la Courſe qu'il fit juſques aupres de la Haye, où le dégel l'em-
peſcha d'entrer. Toutes ces grandes Actions luy donnerent la voix du Peuple pour le Baſton de Mareſchal de France, dont Sa Majeſté reconnut ſes ſervices quelque temps apres, & elle adjoûta meſme au Baſton qu'elle luy donna, l'une des Charges de Capitaine de ſes Gardes.

Monſieur le Chevalier de Vendoſme n'étant point de jour, ne laiſſa pas de ſe

trouver comme Volontaire à l'Attaque de l'Ouvrage couronné : Il ne faut pas s'en étonner, c'eſt un Lyon dans le Combat ; & ce qu'il fit en Candie dans un âge ſi peu avancé, eſt une grande marque de ſa valeur.

Monſieur le Marquis de Cœuvres s'eſt pareillement ſignalé à la teſte du Détachement de ſon Regiment.

Monſieur le Comte de S. Geran a eſté bleſſé d'une Grenade, en donnant des marques d'une valeur extraordinaire.

Monſieur le Marquis de Se-
vigny a auſſi eſté bleſſé à la
teſte des Dauphins en por-
tant des Faſcines, avec une
intrépidité ſans exemple.

Meſſieurs de Champigny
Capitaine aux Gardes, le
Marquis du Charmel, Bou-
ter, & de Cailleries, ont
acheté par la perte d'un peu
de ſang, la gloire qu'ils ont
acquiſe.

Monſieur de Sainte Ca-
therine Commiſſaire de
l'Artillerie, a eſté tué, auſſi-
bien que Monſieur le Mar-
quis de Bourlemont Briga-

dier d'Infanterie & Meſtre de Camp de Picardie. Ce dernier avoit donné des marques d'une valeur extraordinaire en pluſieurs rencontres, & ſur tout en Allemagne. Jamais Officier n'a eſté plus regreté. Monſieur de Harcour de Bevron, qui a ſi bien ſervy à Maſtric, a eu ſon Regiment. Pluſieurs eſtans embaraſſez par le nom de Harcour, je croy devoir expliquer icy que Harcour eſt un nom de Famille, & Bevron d'une Terre ; au lieu

que dans la Maiſon de Lo-
raine, Harcour eſt le nom
d'une Comté. Le Fils de
Monſieur le Mareſchal
d'Humieres a eu le Regi-
ment d'Harcour.

Le Roy a donné le Gou-
vernement de Valencien-
nes à Monſieur de Maga-
loti. Nous avons parlé de
ſon mérite; c'eſt un Hom-
me propre à gouverner un
grand Peuple, & ce choix
fait voir que Sa Majeſté ne
fait rien ſans l'avoir exa-
miné, & qu'avec un juge-
ment & une prudence ad-
mirables.

Monſieur Foucaut Lieutenant Colonel du Regiment de Bourgogne, a eu la Lieutenance de Roy, & ce Prince a voulu reconnoiſtre par là les ſervices qu'il luy a rendus. La Majorité a eſté donnée à Monſieur de Chazerat Capitaine dans Navarre, tres-habile Ingénieur. Monſieur Genty Brigadier des Gardes du Corps, a eſté fait Ayde-Major, & Monſieur le Comte de Quincy Grand Bailly.

Le Roy apres la priſe de

la Place, ayant esté visiter les Travaux qu'il avoit ordonnez pendant le Siege, a esté si satisfait, qu'il a fait donner vingt-cinq mille Ecus à Monsieur de Vauban qui les avoit conduits.

Messieurs de Jonvelle, de Vains, Maupertuis, de la Hoguette, des Banieres, Rigoville, & de Moissac, ont eu non seulement beaucoup de loüanges de Sa Majesté, mais ils ont mesme eu sur l'heure des récompenses dignes de leur valeur. On promettoit au-

trefois à la Cour; mais aujourd'huy on donne sans avoir promis.

Le Chevalier s'arresta en cet endroit pour reprendre haleine, & chacun raisonna sur ce qu'il venoit d'entendre. La Marquise dit qu'elle avoit appris les noms de plus de douze Officiers Generaux qui avoient esté oubliez dans plusieurs Listes qui en avoient couru, & qu'elle avoit remarqué un grand nombre de particularitez touchant le Siege & la prise

de Valenciennes, dont le Public n'avoit point esté instruit. D'autres dirent que sans le Mercure ils n'auroient pas sçeu les noms d'une partie de ceux que le Roy avoit si bien récompensez, & que ce Livre servoit à ramasser bien des choses qui pour la gloire de ce Grand Monarque ne devoient pas estre ignorées. Le Chevalier ayant témoigné qu'il n'avoit plus que trois ou quatre pages à lire, on luy presta silence, & il acheva de cette sorte.

On a pris en Allemagne & en Loraine deux Forteresses considérables ; la premiere est celle d'Achspourg, aux environs de Saverne, qui a esté prise par Monsieur de Monclar ; & la seconde, le Chasteau de Dabo, pres de Phalsbourg, dont Monsieur de Boisdavid s'est rendu maistre avec cinq cens Fantassins, & six-vingts Chevaux.

Monsieur le Chevalier de Renel a entierement défait pres de Fribourg un Party considérable qui es-

toit commandé par le Baron de Mercy, qui paſſe chez les Ennemis pour un fameux Partiſan,

Tout Paris a témoigné beaucoup de joye de la priſe de Valenciennes, mais celle qu'en a fait voir Monſieur le Preſident de Pomereüil, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Prevoſt des Marchands, a fait beaucoup d'éclat. Le jour que le *Te Deum* fut chanté, il fit faire un Feu d'Artifice devant ſon Logis : Il ne faut pas s'en étonner, c'eſt un des plus zelez Serviteurs du Roy, & des plus beaux Eſprits que nous ayons.

Monſeigneur le Dauphin a eſté voir l'Obſervatoire. Il y a tant de choſes á dire ſur ce ſujet, que je ſuis obligé de les reſerver

pour le premier Volume, dans lequel on apprendra tout ce que l'on y voit de curieux, & les Noms de tous les Illustres qui composent cette espece d'Academie.

Monsieur le Cardinal d'Estrées, qui n'avoit point encor veu la Reyne, ny Monseigneur le Dauphin depuis sa Promotion au Cardinalat, leur a esté presenté par Monsieur de Bonneüil, Introducteur des Ambassadeurs. Ceux qui n'en sçavent pas la raison, apprendront qu'il a esté reçeu comme Cardinal d'une Nomination étrangere.

Il est vray, dit la Duchesse quand le Chevalier eut achevé de lire, qu'on aprend dans le Mercure mille petites choses

particulieres qu'on ne pourroit mettre autre-part ; & ce que je viens d'entendre m'oblige encore plus fortement à me declarer pour ce Livre, que je n'avois fait auparavant. Mais dites-moy, je vous prie, continuat-elle en s'adreſſant au Chevalier, comment faudra-t-il faire pour inſtruire l'Autheur de certaines choſes qu'il ne pourra ſçavoir, à moins de quelques Avis particuliers? Il ne faudra, répondit le Chevalier, qu'envoyer les Memoires qu'on voudra luy faire tenir, dans la Salle neuve du Palais, à l'Image S. Loüis. Mais, interrompit la Marquiſe en hauſſant la voix, d'où vient qu'il n'a point parlé des Modes nouvelles? C'eſt, luy repartit le

Chevalier, parce que le temps de Jubilé n'estoit pas propre pour cette matiere; mais vous serez satisfaite là-dessus dans le premier Volume, où l'Autheur doit mettre une Galanterie assez agreable qui commence à courir dans le monde, intitulée *la Maladie de l'Amour.* Comme il estoit déja tard, on ne joüa point, & la Compagnie se separa apres avoir finy la Conversation par où elle avoir esté commencée, c'est à dire par les Nouvelles de la Guerre.

FIN.

BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL

8° H
26,484
8

MERC

GALAN

IANVI

FEVRI

MAR

1677